Affaires indiennes et du Nord Canada
Indian and Northern Affairs Canada

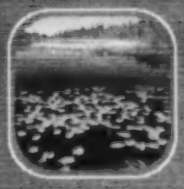

PORTRAIT

OPINION PUBLIQUE SUR LES QUESTIONS QUI CONCERNENT LES AUTOCHTONES ET LE NORD

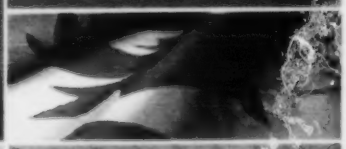

Canada

Publié avec l'autorisation du ministre
des Affaires indiennes et du Nord canadien,
Ottawa, 2005
www.ainc-inac.gc.ca
1 800 567-9604
ATME seulement 1 866 553-0554

QS-6209-001-FF-A1
Catalogue R1-23/2005F
ISBN 0-662-70737-0

© Ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux Canada

This publication is also available in English under the title: The Landscape – Public Opinion on Aboriginal and Northern Issues

TABLE DES MATIÈRES

Remerciements 1

Introduction 2

Résumé 3

Résultats 7

Première section : Où en sommes-nous? 7

A – Le dossier prioritaire 8

B – Le rendement du gouvernement fédéral 14

C – La sensibilisation à la culture et aux autres questions autochtones 18

Deuxième section : La santé 21

A – La priorité accordée aux services de santé 22

B – Le degré de satisfaction à l'égard des services de santé 25

C – Les services de santé : amélioration ou détérioration? 28

Troisième section : L'éducation 33

A – L'importance de l'éducation et du perfectionnement professionnel 34

B – Les pouvoirs sur l'éducation 36

C – La qualité de l'éducation offerte aux Autochtones 38

D – L'éducation des Autochtones 41

E – Langue et patrimoine autochtones 43

Quatrième section : Le niveau de vie et le logement 45

A – Le niveau de vie et la qualité de vie 46

B – Le logement 49

C – La connaissance de la situation du logement dans les collectivités autochtones 51

Cinquième section : Les négociations et les relations 55

A – Le racisme 56

B – Les traités, les revendications territoriales et l'autonomie gouvernementale 61

C – L'arrêt *Powley* 66

Sixième section : Le développement économique 71

A – La situation économique des Premières nations 72

B – L'accès des Autochtones aux ressources naturelles 74

C – L'économie dans le Nord 77

Septième section : Les questions propres au Nord 79

A – Le projet gazier Mackenzie 80

B – Le gazoduc de la route de l'Alaska 82

C – La liaison ferroviaire Alaska-Yukon 82

D – Les lieux contaminés 83

Annexe : Glossaire 87

Remerciements

Affaires indiennes et du Nord Canada tient à remercier les ministères suivants pour leur aide dans la preparation du present document :

- Patrimoine canadien
- Environnement Canada
- Ressources humaines et Développement des compétences Canada
- Santé Canada

Le Ministère souhaite également remercier les firmes de recherche suivantes :

- Les Associés de recherche EKOS
- GPC Research
- Ipsos-Reid
- Probe Research

Nous offrons aussi nos remerciements à nos partenaires de recherche (en ordre alphabetique) qui ont participé à la realisation du sondage de 2005 de la firme EKOS portant sur les Premières nations vivant dans les reserves et qui ont accepté de partager ces renseignements souscrits :

- l'Assemblee des Premières Nations
- la Fondation canadienne des bourses d'études du millenaire
- Patrimoine canadien
- Santé Canada
- Affaires indiennes et du Nord Canada
- Sécurite publique et protection civile Canada
- le ministère de la Jeunesse, des Loisirs et de la Culture de la Saskatchewan

Pour de plus amples renseignements, veuillez visiter :
http://www.millenniumscholarships.ca/images/Publications/nrm-pour-changer-le-cours-des-choses-fr.pdf

Introduction

La deuxième édition de *Portrait* paraît cette année dans les semaines qui précèdent la tenue de la Réunion des premiers ministres sur les questions autochtones. Au cours de cette rencontre, le premier ministre du Canada, les premiers ministres des provinces et des territoires et les dirigeants des cinq organisations autochtones nationales chercheront à établir les bases d'une nouvelle relation entre le gouvernement, les Premières nations, les Inuit et les Métis.

Toutes les parties sont motivées par une volonté de transformer la nature de cette relation afin que le gouvernement du Canada puisse combler l'écart entre la qualité de vie des Autochtones et celle de l'ensemble de la population. Les Canadiens sont très conscients de cet écart, et leurs opinions à ce sujet sont d'ailleurs fort bien décrites dans le présent document.

Portrait rassemble, dans un document facile à consulter, les opinions des Autochtones, qu'ils vivent ou non dans une réserve, des résidants du Nord et de l'ensemble de la population canadienne. Les données qui y figurent permettent de mieux comprendre les opinions et les mentalités des Canadiens à l'égard d'une série inédite de questions qui concernent les Autochtones et le Nord. Elles donnent un aperçu du Canada à la fin d'une année qui a été importante pour les Autochtones et pour le Nord.

Le printemps dernier, la Table ronde Canada-Autochtones se concluait par la signature d'une série d'accords visant à permettre aux dirigeants autochtones de participer plus activement à l'élaboration des politiques et des programmes autochtones du gouvernement fédéral. Les mois suivants, le gouvernement et les dirigeants des organisations autochtones nationales se sont consacrés à traduire en mesures concrètes les accords signés.

Si la recherche sur l'opinion publique fournit d'excellentes données contextuelles à l'appui de ces nouvelles mesures, elle est aussi fort utile aux Canadiens de tous les milieux. Elle permet d'évaluer les points de vue et les impressions des Canadiens à l'égard de diverses politiques et de sujets d'intérêt général. En ce qui a trait tout particulièrement aux nouvelles mesures prévues, on trouve dans Portrait un résumé des modifications graduelles observées dans la situation sociale et économique du pays. Pour cette raison, les données qui figurent dans le présent document sont mises à jour d'une édition à l'autre.

Pour obtenir plus de renseignements, veuillez communiquer avec *landscape@ainc-inac.gc.ca*.

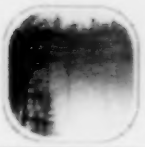

Première section : Où en sommes-nous?

- Moins du tiers des Canadiens (30 %) croit que le gouvernement fédéral fait du bon travail.
- Seulement un quart des personnes des Premières nations vivant dans une réserve (25 %) sont satisfaites du travail du gouvernement fédéral.
- Plus de quatre Canadiens sur dix, soit 43 % de la population, estiment que le gouvernement fédéral devrait donner la priorité aux services de santé, tandis que, pour moins de deux Canadiens sur dix (18 %), c'est l'éducation qui devrait primer, suivie au troisième rang par le gouvernement et la politique (15 %).
- De l'avis des Premières nations vivant dans une réserve, l'éducation devrait constituer la priorité absolue du gouvernement (15 %), suivie par les soins de santé (13 %). Depuis l'an dernier, l'éducation a gagné cinq points de pourcentage, tandis que les services de santé en ont perdu autant.
- Selon les résidants du Nord, le gouvernement fédéral devrait donner priorité aux soins de santé et à l'économie (11 %), qui arrivent ex æquo en tête du classement.
- Seulement 1 % des Canadiens considèrent que les questions autochtones devraient être la priorité absolue du gouvernement.
- Un peu plus de la moitié des Canadiens, soit 51 %, croit que le règlement des questions autochtones est hautement prioritaire.

Deuxième section : La santé

- Lorsqu'on a demandé aux Canadiens d'indiquer le rang que la soin de santé devrait occuper sur la liste des priorités du gouvernement, la majorité d'entre eux (59 %) ont répondu qu'il s'agissait d'une priorité de premier ordre.
- Dans les réserves, seulement 12 % des résidants ont établi que les services de santé devraient être la priorité absolue du gouvernement, loin derrière le logement (22 %) et l'éducation (21 %).
- Selon 41 % des personnes vivant dans une réserve, la disponibilité et la qualité des soins de santé offerts aux Premières nations sont satisfaisantes.
- En revanche, 29 %, soit un peu moins de trois personnes sur dix, sont insatisfaites tant de la disponibilité que de la qualité des soins de santé dans les réserves.
- Dans les réserves, un peu plus de quatre personnes sur dix (44 %) sont d'avis que les services de santé qu'ils reçoivent présentement s'apparentent à ceux reçus par le passé.

- Environ quatre résidants des réserves sur dix (38 %) estiment que les services de santé se sont améliorés avec le temps, tandis que 17 %, c'est-à-dire un peu moins de deux personnes sur dix, notent une détérioration.
- Selon la moitié des personnes vivant dans une réserve (48 %), le diabète est, dans le domaine de la santé, la question à laquelle on doit prêter le plus d'attention.
- L'alcoolisme et la toxicomanie sont considérés comme des questions de santé prioritaires dans les réserves, ayant recolté tous deux le même nombre de votes (15 %).

Troisième section : L'éducation

- Lorsqu'on demande aux Canadiens de classer par ordre de priorité une série de questions d'importance, l'éducation figure en tête de classement, avec un seul point d'avance sur les services de santé.
- La majorité des Canadiens (63 %) souhaitent que le gouvernement fédéral joue un plus grand rôle dans l'éducation.
- Un peu moins de la moitié des résidants des réserves (45 %) est satisfaite de la qualité de l'éducation qui est offerte dans les réserves, alors qu'un quart d'entre eux, c'est-à-dire 26 %, estiment qu'elle est inférieure à celle donnée au reste de la population.
- On a demandé aux gens des Premières nations d'indiquer, parmi tous les problèmes auxquels se heurtent les jeunes dans les réserves, celui auquel le gouvernement devrait prêter le plus d'attention; leur choix s'est arrêté, de loin, sur l'éducation (48 %).
- Près de quatre personnes sur dix (39 %) sont satisfaites de la qualité des services de développement de la petite enfance fournis dans les réserves, tandis que le quart d'entre elles, soit 24 %, juge qu'ils sont inférieurs à ceux fournis ailleurs au pays.

Quatrième section : Le niveau de vie et le logement

- Selon la majorité des Canadiens (59 %), le niveau de vie des Premières nations est inférieur à celui des autres Canadiens.
- Moins de un Canadien sur dix, soit 9 %, croit que les Premières nations jouissent d'un niveau de vie supérieur à celui des autres Canadiens.
- Plus de la moitié des personnes des Premières nations qui vivent dans une réserve (55 %) est satisfaite de sa qualité de vie.
- Près des trois quarts des personnes des Premières nations qui vivent dans une réserve (72 %) croient que leur qualité de vie s'améliorera au cours de la prochaine année.

- Seulement 15 % des personnes des Premières nations qui vivent dans une réserve estiment qu'il y a suffisamment de logements dans les réserves.
- Près de la moitié des personnes des Premières nations qui vivent dans une réserve (45 %) est d'avis que les logements sont de piètre qualité et moins de un tiers, soit 28 %, considèrent qu'ils sont de bonne qualité.
- Quand on demande aux Canadiens de préciser quels sont les principaux problèmes auxquels les Autochtones font face dans le domaine du logement, près de la moitié d'entre eux (47 %) est incapable de repondre à la question.
- Dans chacune des collectivités du Nord ayant participé aux groupes de discussion, les répondants ont indiqué que leur collectivité devait composer avec une pénurie de logements sécuritaires à prix abordable.

Cinquième section : Les relations et les négociations

- Chez les Premières nations vivant dans une réserve, 17 % des répondants, soit moins de une personne sur cinq, estiment que les relations entre les Autochtones et les autres Canadiennes sont difficiles.
- Par contre, un peu moins de deux personnes sur cinq (37 %) des Premières nations qui vivent dans une réserve croient que ces relations s'améliorent, tandis que 13 % jugent qu'elles se détériorent.
- Chez les Premières nations établies dans une reserve, plus de la moitié des personnes interrogées (57 %) n'a pas été victime de racisme au cours des deux dernières années, contrairement à 42 %. Les Autochtones vivant à l'extérieur des réserves ont donné des réponses à peu près semblables.
- Une forte majorité des gens des Premières nations qui vivent dans une réserve (82 %) croient que le règlement des revendications territoriales améliorera la qualité de vie des Premières nations.
- La majorité des résidants de la Colombie-Britannique (56 %) croit qu'il est dans l'intérêt de la province en général de conclure des traités.
- Un peu plus de huit Canadiens sur dix (81 %) ne connaissent pas l'arrêt *Powley*, qui aborde la question des droits de chasse et des droits ancestraux des Métis.
- Un peu plus de la moitié des Canadiens (54 %) s'entend pour dire que les Métis ont eu droit à un traitement équitable de la part du gouvernement, un avis que ne partage pas 35 % de la population.

Sixième section : Le développement économique

- Un peu plus du tiers des gens des Premières nations qui vivent dans une réserve (36 %) estime que les conditions économiques dans les réserves sont satisfaisantes, tandis qu'un peu moins du tiers, soit 31 %, les juge médiocres.
- Quand on demande aux participants quelles seraient les solutions les plus susceptibles d'améliorer la situation économique dans les réserves, la reponse la plus populaire est la creation d'emplois (43 %).
- Plus du tiers des Canadiens (36 %) ne croit pas que l'accès des Autochtones aux ressources naturelles devrait être amélioré, tandis que 30 % d'entre eux, soit un peu moins du tiers, voient là une mesure positive.
- On a demandé aux chefs d'entreprise dans le Nord d'indiquer comment le gouvernement fédéral pourrait stimuler l'essor économique dans leur région; ils ont répondu que les taxes (15 %) et l'économie (11 %) étaient des dossiers prioritaires.
- On a demandé aux Autochtones et aux non-Autochtones des trois territoires de classer par ordre d'importance les problèmes qui se posent dans le Nord; le perfectionnement professionnel et la formation arrivent bons premiers.

Septième section : Les questions concernant le Nord

Le projet gazier Mackenzie

- La majorité des résidants des Territoires du Nord-Ouest conviennent que le projet gazier Mackenzie créera de nouveaux emplois (67 %), augmentera les revenus des Autochtones (66 %) et générera des recettes pour le gouvernement territorial (61 %).
- Plus de deux répondants sur cinq (42 %) croient que le projet aura des répercussions négatives sur l'environnement et plus du tiers (36 %) estime qu'il compromettra le mode de vie des Autochtones

Le gazoduc de la route de l'Alaska

- La majorité des Yukonais (82 %) savent que l'on projette de construire un gazoduc le long de la route de l'Alaska et la plupart (72 %) sont favorables à ce projet.
- Deux Yukonais sur cinq (39 %) croient que le projet aura des répercussions négatives sur l'environnement, tandis qu'un peu plus du tiers (35 %) pense qu'il pourrait compromettre le mode de vie des Autochtones.

Les lieux contaminés

- Au Nunavut, près de huit résidants sur dix, soit 78 %, s'inquiètent des effets environnementaux secondaires qu'entraîne la présence de lieux contaminés, par exemple, sur l'Île Résolution.

RÉSULTATS

PREMIÈRE SECTION : OÙ EN SOMMES-NOUS?

A- Le dossier prioritaire

L'ensemble de la population

Principales priorités du gouvernement

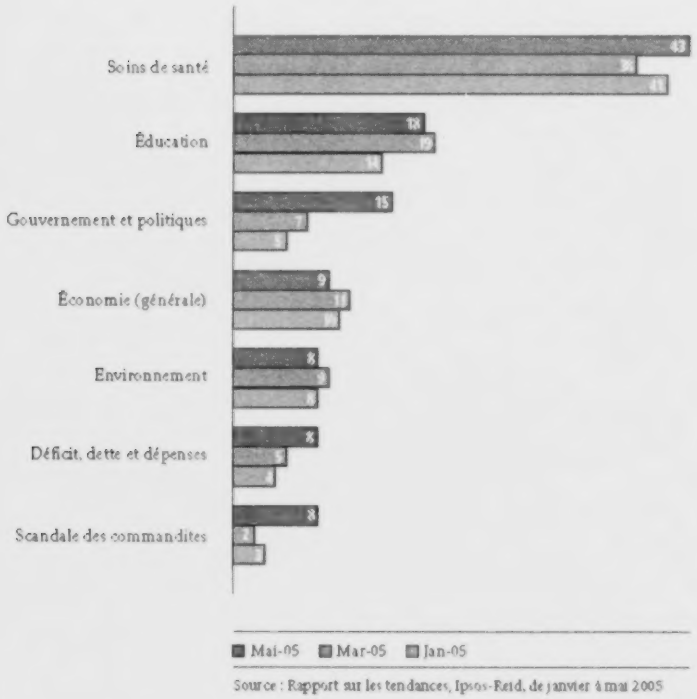

Source : Rapport sur les tendances, Ipsos-Reid, de janvier à mai 2005

- On a demandé aux Canadiens d'indiquer quelle devrait être la priorité du gouvernement fédéral; comme il fallait s'y attendre, la réponse la plus populaire a été les services de santé (43 %). De fait, les soins de santé figurent, depuis plusieurs mois, au premier rang des priorités et ont augmenté de cinq points de pourcentage depuis mars 2005.
- Pour les Canadiens, l'éducation est une priorité relativement élevée (18 %), mais, en comparaison de la santé, son importance est manifestement moins grande.
- L'importance accordée au gouvernement et à la politique a augmenté au cours des derniers mois (15 %) et a même triplé depuis janvier 2005.

- Les Canadiens continuent d'être peu attentifs aux questions autochtones; de fait, seulement 1 % d'entre eux considèrent que les questions autochtones devraient figurer en tête de classement.

L'ensemble de la population du Nord

Problème le plus important par région – Nord (population générale)

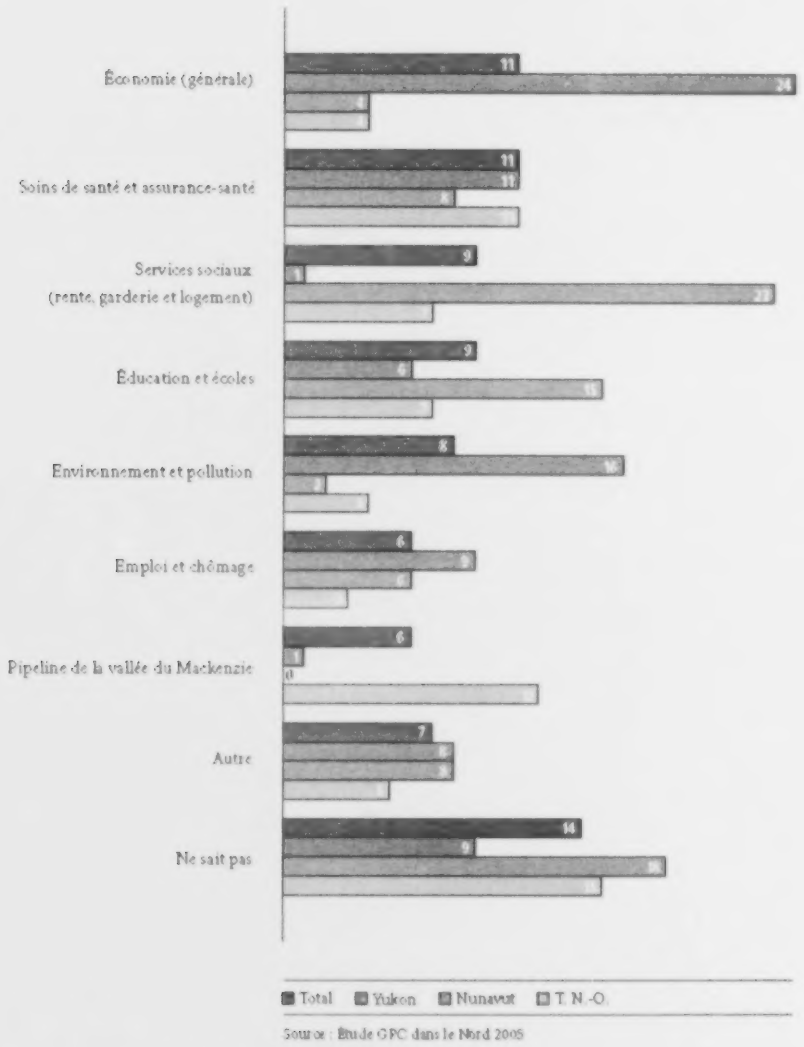

Source : Étude GPC dans le Nord 2008

Lorsqu'on demande à la population du Nord canadien d'indiquer quel dossier elle considère comme prioritaire, les résultats varient légèrement.

- Chez les résidants du Nord contrairement aux autres Canadiens, les réponses à cette question ouverte ont été partagées également entre les soins de santé et l'économie (11 %).
- En règle générale, l'éducation (9 %), qui arrive ex æquo avec les services sociaux (9 %), revêt, pour les résidants du Nord, moins d'importance que la santé ou l'économie.
- À noter que 14 % des résidants du Nord n'ont pas répondu à la question.

Les chefs d'entreprise dans le Nord

Problème le plus important – Nord (Les chefs d'entreprise)

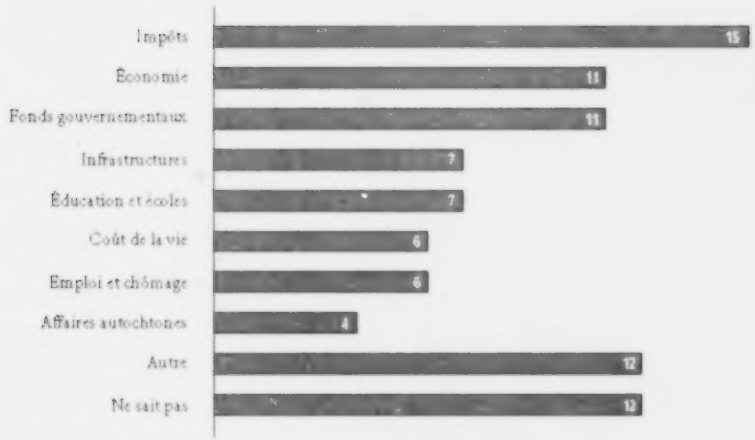

Source : Étude GPC dans le Nord 2005

Dans le cadre d'un sondage sur le Nord réalisé en 2005, AINC a mené une première série d'entrevues auprès de 251 chefs d'entreprise exerçant leurs activités dans les territoires du Nord canadien. Dans le cadre d'une question ouverte, on a demandé à ces dirigeants d'indiquer quelle devrait être la priorité du gouvernement canadien pour stimuler l'essor commercial dans le Nord.

- Selon les dirigeants d'entreprise, le gouvernement fédéral devrait mettre la priorité sur les taxes (15 %) et sur l'économie et les subventions gouvernementales, qui ont tous les deux obtenu 11 % des votes.

Principale priorité du gouvernement au sujet des membres des Premières nations – Dans les réserves

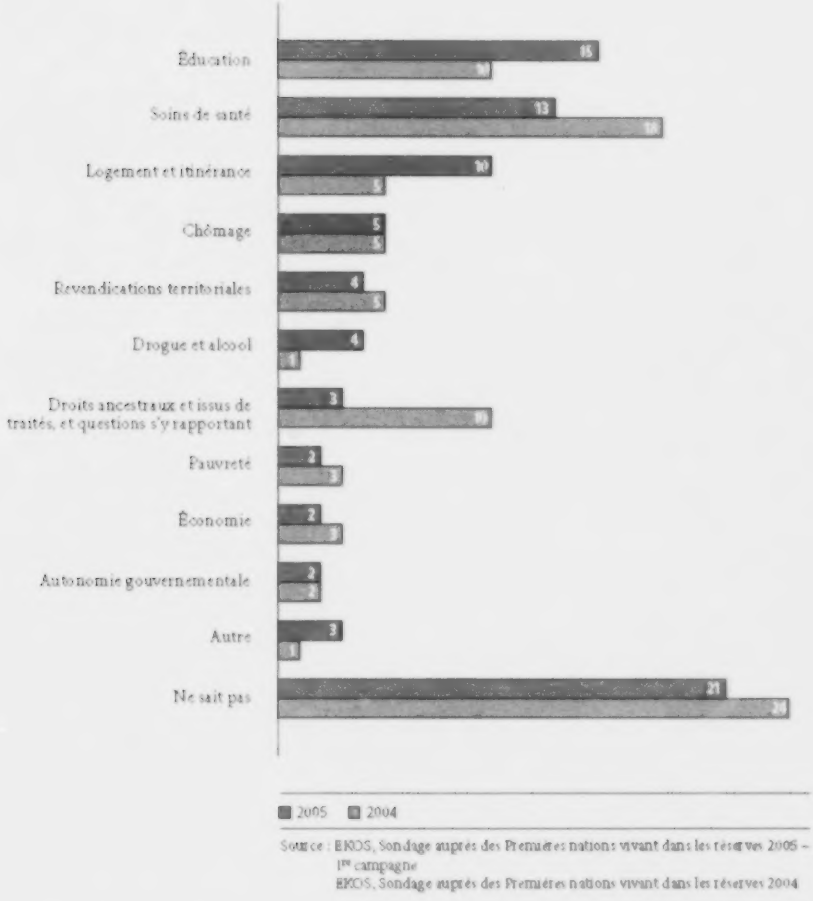

Source : EKOS, Sondage auprès des Premières nations vivant dans les réserves 2005 – 1re campagne
EKOS, Sondage auprès des Premières nations vivant dans les réserves 2004

- Pour les gens des Premières nations vivant dans une réserve, le gouvernement fédéral devrait davantage prêter attention à l'éducation (15 %) et, dans une mesure légèrement inférieure, aux services de santé (13 %).
- Bien que ces deux questions revêtent à peu près la même importance pour les répondants, on note un déplacement dans les priorités depuis le dernier sondage, en 2004. Les soins de santé ont perdu cinq points de pourcentage tandis que l'éducation, elle, en a gagné tout autant.
- Le logement et les sans-abri suscitent aussi beaucoup d'intérêt chez les gens des Premières nations vivant dans une réserve; de fait, cette question a remporté 10 % des votes, soit deux fois plus qu'en 2004.

Principale difficulté ou préoccupation des Autochtones vivant hors des réserves – Manitoba

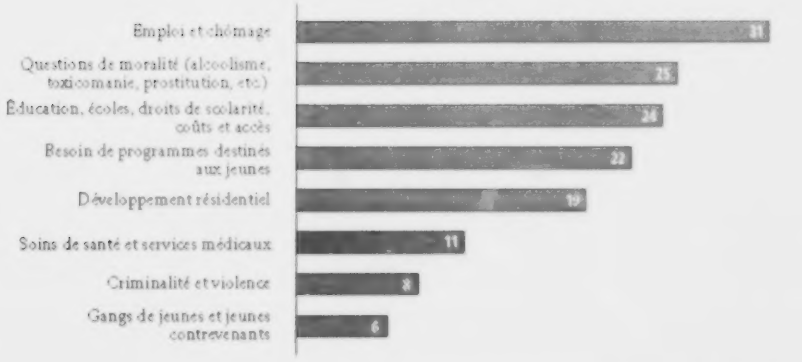

Source : Probe Research, Indigenous Voices, 2005

AINC a mené un sondage auprès de tous les Autochtones au Manitoba, qu'ils habitent ou non une réserve.

Étant donné que le Manitoba héberge une forte population autochtone vivant hors réserve, c'est cette province qui se prête le mieux à un examen des questions d'importance pour cette population, qui se fait rare.

- Les Autochtones au Manitoba, qu'ils habitent ou non une réserve, considèrent que le problème le plus important avec lequel ils doivent composer est la pénurie d'emplois et le chômage (31 %). Parmi les autres questions qui revêtent aussi une très grande importance, notons les questions de morale et la criminalité, plus précisément l'alcoolisme, les drogues et la prostitution (25 %), et l'éducation, notamment les écoles, les droits de scolarité et d'autres questions scolaires (24 %).
- Les programmes pour les jeunes ont également été le choix de 22 % des membres de cet important segment de la population du Manitoba.

« J'ai un diplôme universitaire en sociologie, mais je ne réussis pas à me trouver un emploi dans mon domaine. Je pense donc retourner à l'université pour devenir travailleur social. »

Les résidants hors réserve dans l'ensemble du pays (recherche qualitative)

En plus des sondages effectués auprès des Autochtones et des non-Autochtones au Canada, AINC a mené une recherche qualitative qui avait pour but d'étudier à fond la vie et les opinions des groupes d'intérêts au Ministère au moyen de groupes de discussion.

AINC a effectué, à l'échelle nationale, une recherche qualitative auprès des Autochtones vivant à l'extérieur des reserves. Entre autres sujets, les participants ont discute de leurs objectifs et plans personnels pour les cinq prochaines années. Vingt groupes de discussion ont été organises dans toutes les régions du pays durant les deux dernières semaines de mars 2005.

Bien des participants s'étaient fixé comme objectifs de poursuivre leur formation scolaire, d'acquérir des compétences professionnelles, de se trouver un travail ou d'obtenir un meilleur emploi. Nombre d'entre eux souhaitaient, en particulier, occuper un emploi dans une collectivité autochtone en tant que travailleur social, enseignant, conseiller en toxicomanie, professeur de langue ou moniteur culturel.

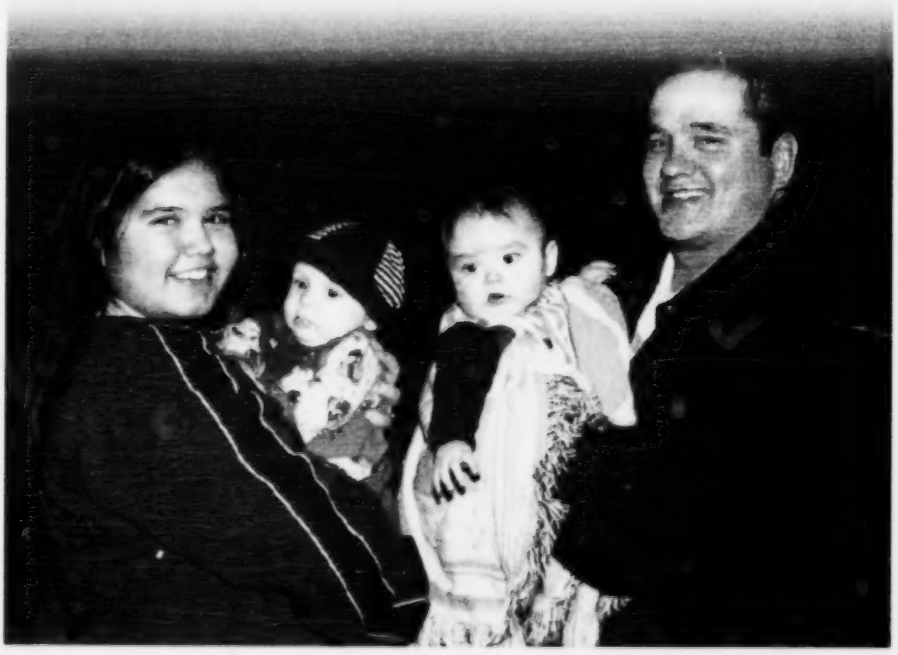

B- Le rendement du gouvernement du Canada

L'ensemble de la population

Rendement général du gouvernement fédéral

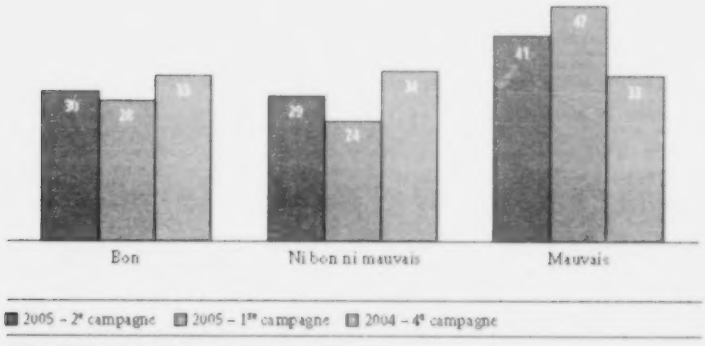

Source : EKOS, Repenser le gouvernement 2005 – 2e campagne

- Quatre Canadiens sur dix (41 %) croient que le travail actuel du gouvernement du Canada est de qualité médiocre. Si le taux d'insatisfaits n'est pas négligeable, il a néanmoins perdu six points de pourcentage depuis la dernière fois où la question a été posée, c'est-à-dire au début de 2005.
- Un nombre à peu près équivalent de répondants croient que le gouvernement fait du bon travail (30 %) ou que la qualité de son travail n'est ni bonne ni mauvaise (29 %).

L'ensemble de la population du Nord

Satisfaction par rapport aux services offerts par le gouvernement fédéral – Nord

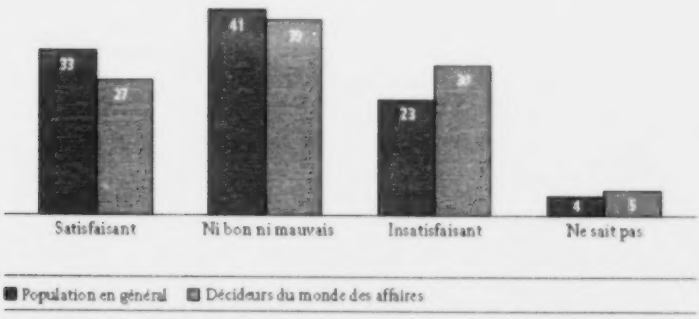

Source : Étude GPC dans le Nord 2005

On a demandé aux résidants du Nord d'indiquer leur degré de satisfaction à l'égard des services du gouvernement du Canada.

- Les résidants du Nord (33 %) sont légèrement plus enclins que les gens vivant au sud du 60e parallèle (30 %) à se dire satisfaits des services du gouvernement fédéral. Les résidants du Nord (41 %), toutefois, sont beaucoup plus portés que les autres Canadiens (29 %) à dire que la qualité du travail du gouvernement n'est ni bonne ni médiocre.
- Comparativement aux chefs d'entreprise, l'ensemble de la population du Nord est légèrement plus portée à se dire satisfaite du rendement du gouvernement fédéral. Les dirigeants ont été plus nombreux à se dire mécontents du rendement du gouvernement fédéral (trois dirigeants sur dix ou 30 %).

Rendement du gouvernement fédéral par région – Nord (population générale)

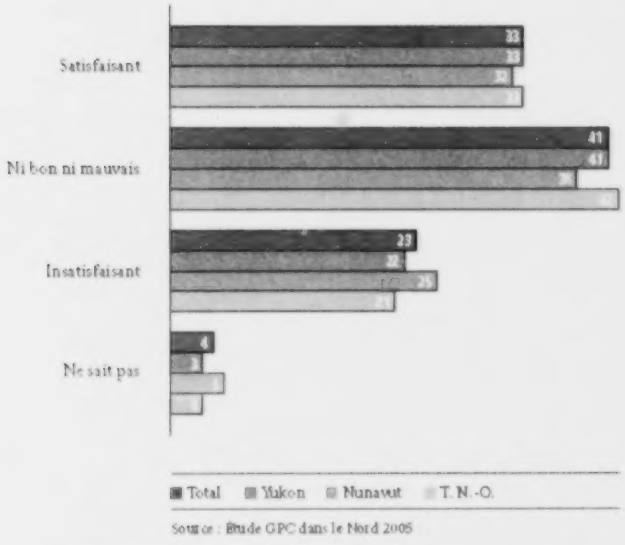

Source : Étude GPC dans le Nord 2005

- D'un territoire à l'autre, les résidants du Nord ont à peu près la même opinion sur le rendement du gouvernement fédéral. Les résidants du Nunavut sont légèrement plus enclins que les résidants des deux autres territoires à se dire insatisfaits des services offerts par le gouvernement du Canada.

Rendement général du gouvernement fédéral – dans les réserves

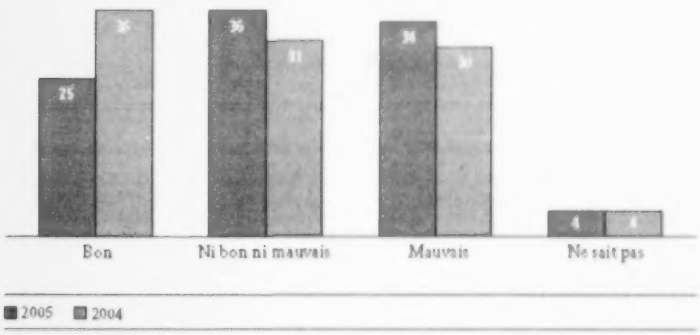

Source : EKOS, Sondage auprès des Premières nations vivant dans les réserves 2005 – 1re campagne
EKOS, Sondage auprès des Premières nations vivant dans les réserves 2004

- Le degré de satisfaction à l'égard du rendement du gouvernement fédéral est plus faible chez les gens des Premières nations vivant dans une réserve qu'ailleurs au pays.
- Seulement un quart des gens des Premières nations qui vivent dans une réserve (25 %) disent que le rendement général du gouvernement fédéral est actuellement satisfaisant. Ce pourcentage a chuté considérablement depuis 2004, où plus du tiers des répondants (36 %) considérait que le gouvernement fédéral faisait du bon travail.
- Au sein des Premières nations vivant dans une réserve, le pourcentage de personnes qui croient que le travail du gouvernement est de piètre qualité (34 %) a augmenté de quatre points depuis l'année dernière.

Rendement général du gouvernement du Canada – Dans les réserves (par région)*

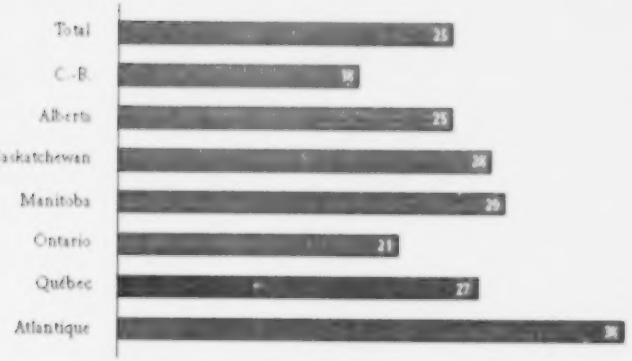

Source : EKOS, Sondage auprès des Premières nations vivant dans les réserves, 2005 – 1re campagne

*Celles qui jugent que le rendement général est bon.

- Sur la scène régionale, on constate que les gens des Premières nations dans l'Atlantique (38 %) sont plus nombreux à affirmer que le gouvernement fédéral accomplit dans l'ensemble un travail de qualite. Les gens des Premières nations dans la Colombie-Britannique (18 %) sont moins portes à donner une cote positive au rendement du gouvernement fédéral.

Dans les réserves et hors réserve

Obligeance du gouvernement fédéral
Hors des réserves (Manitoba)*

Source : Ptobe Research, Indigenous Voices 2005
*Celles qui le jugent « très utile »

- Un quart des Autochtones vivant au Manitoba (23 %) disent que le gouvernement fédéral est très utile.

C- La sensibilisation à la culture et aux autres questions autochtones

L'ensemble de la population

Exposition récente à la culture autochtone

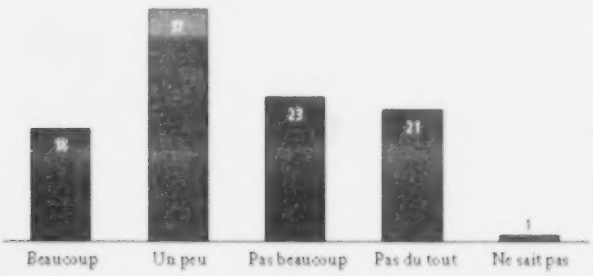

Source : EKOS, Repenser le gouvernement 2005 – 2e campagne

- Plus de la moitié des Canadiens (55 %) dit avoir été en contact avec la culture autochtone au cours de la dernière année et, de ce nombre, près de deux sur dix (18 %) déclarent avoir eu des contacts très fréquents.
- Par contre, deux Canadiens sur dix, soit 21 %, disent n'avoir jamais été en contact avec la culture autochtone au cours de la dernière année.

Priorité à accorder aux questions autochtones

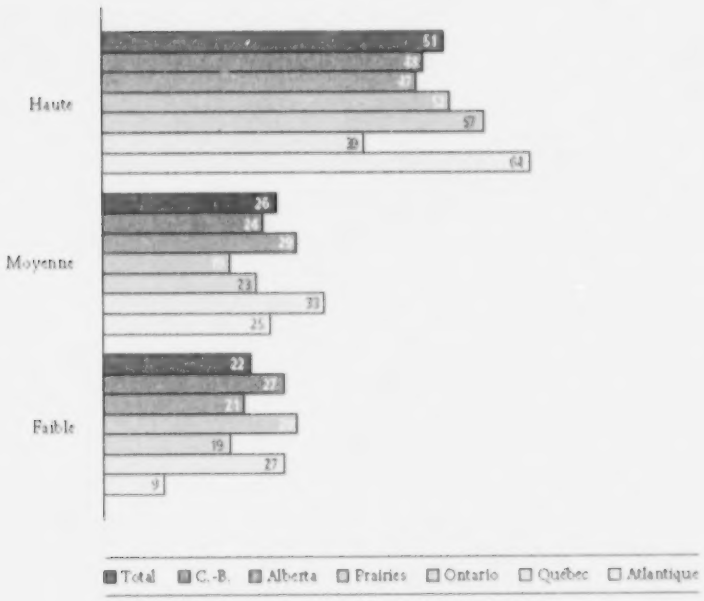

Source : EKOS, Repenser le gouvernement 2005 – 1re campagne

- Quand on demande aux Canadiens d'indiquer le rang que les questions autochtones devraient occuper sur la liste des priorités du gouvernement, plus de la moitié d'entre eux (51 %) répond qu'il s'agit d'une grande priorité, tandis que seulement deux Canadiens sur dix (22 %) ne partagent pas cet avis.
- À l'échelle régionale, on note que les gens de la région de l'Atlantique (64 %) et de l'Ontario (57 %) sont, de tous les Canadiens, ceux qui accordent le plus d'importance aux questions autochtones, tandis que les Québécois (39 %) et les Albertains (47 %) sont ceux que la question intéresse le moins.

Sensibilisation à la Journée nationale des Autochtones

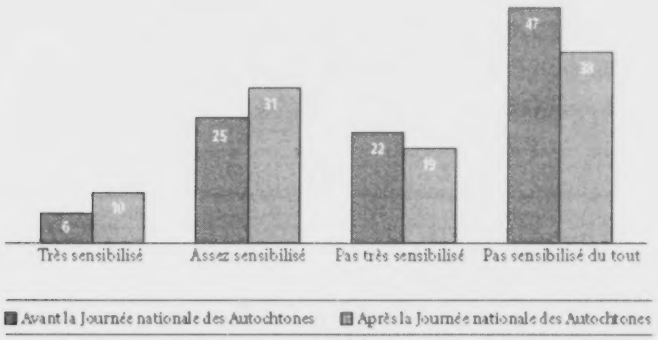

Source : Rapport sur la Journée nationale des Autochtones en 2005

On a mené récemment une étude sur ce que les Canadiens savent de la Journée nationale des Autochtones (le 21 juin). Le sondage comportait deux phases : la première s'est déroulée durant les semaines qui précèdent la Journée nationale des Autochtones et la deuxième, durant les semaines qui suivent les cérémonies.

- Au cours de la période précédant la Journée nationale des Autochtones, trois Canadiens sur dix (31 %) ont indiqué connaître cette journée et 6 % d'entre eux ont même avoué très bien la connaître. Ces pourcentages augmentaient quelque peu après le 21 juin. De fait, quatre Canadiens sur dix (41 %) se sont dits familiers avec la Journée nationale des Autochtones et le pourcentage de ceux qui ont déclaré très bien la connaître a augmenté à 10 %.
- Malgré un degré de sensibilisation plus élevé dans les semaines suivant le 21 juin, le niveau de participation aux activités de la Journée nationale des Autochtones est demeuré le même. En effet, avant le 21 juin, 92 % des répondants, soit neuf personnes sur dix, avaient indiqué qu'ils ne participeraient pas aux activités et, après le 21 juin, ce taux s'élevait à 91 %.

RÉSULTATS

DEUXIEME SECTION : LA SANTÉ

Deuxième section : La santé

A- La priorité accordée aux services de santé

L'ensemble de la population

Priorité des soins de santé

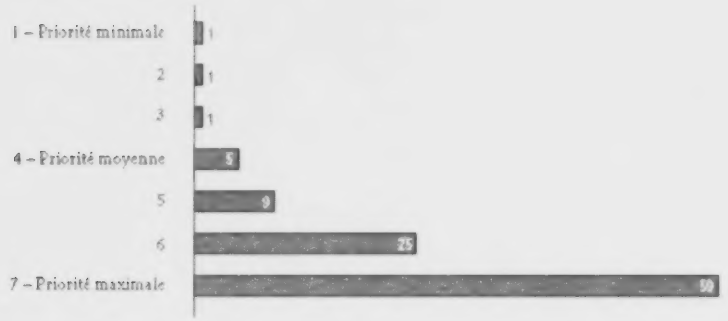

Source : EKOS, Repenser le gouvernement 2005 – 1e campagne

- Lorsqu'on demande aux Canadiens de préciser le rang que le gouvernement devrait accorder à la santé, sur une échelle de 1 à 7, où 1 désigne la priorité la moins importante, une forte majorité d'entre eux (59 %) lui donne la cote prioritaire (cote 7).
- Si on regroupe les réponses de tous les Canadiens ayant accordé à la santé une cote élevée (5, 6 et 7), on constate que les Canadiens (93 %) sont presque unanimes à considérer les services de santé comme étant prioritaires.
- Ces conclusions se confirment d'une région à l'autre au Canada.

L'ensemble de la population du Nord

Priorité de diverses questions – Sept premiers choix

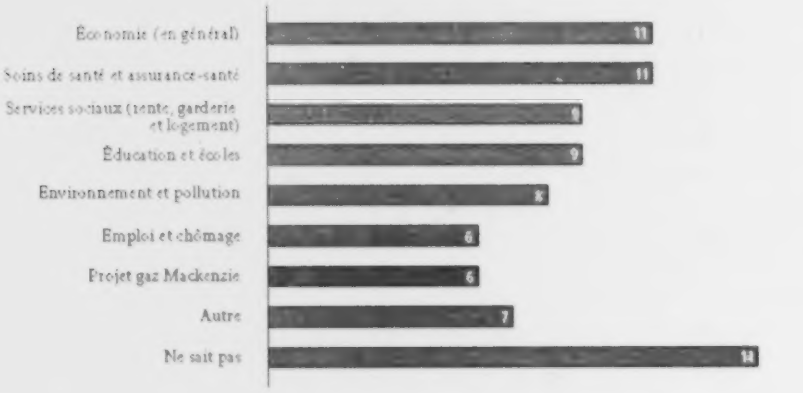

Source : Étude GPC dans le Nord, 2005

- Comme il a déjà été mentionné, la compilation des réponses des résidants du Nord au sujet des dossiers importants pour le Nord ne permet pas de cerner une priorité dominante.
- Selon les résidants du Nord, les deux priorités les plus importantes sont les soins de santé et l'assurance-maladie (11 %) et l'économie en général (11 %), mais le degré de priorité qui est attribué à ces questions n'est que légèrement supérieur à celui des autres questions énumérées.

Éléments, dans les réserves, qui requièrent de l'attention – Six premiers choix

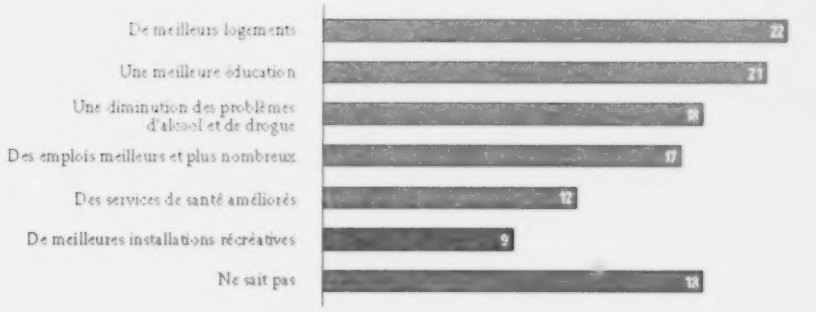

Source : EKOS, Sondage auprès des Premières nations vivant dans les réserves, 2005, 1re campagne

Pour les gens des Premières nations, les services de santé offerts dans les réserves ne semblent pas être une grande source de préoccupation.

- Un peu plus de une personne sur dix (12 %) dit que les services de santé devraient être la priorite absolue dans les réserves. Cependant, le logement (22 %) et l'éducation (21 %) sont, de toute évidence, des préoccupations dominantes au sein des Premières nations établies dans une réserve.
- À noter qu'un nombre relativement élevé (18 %) de résidants des réserves n'ont pas répondu ou n'ont pas pu répondre à la question.

Problème de santé le plus grave

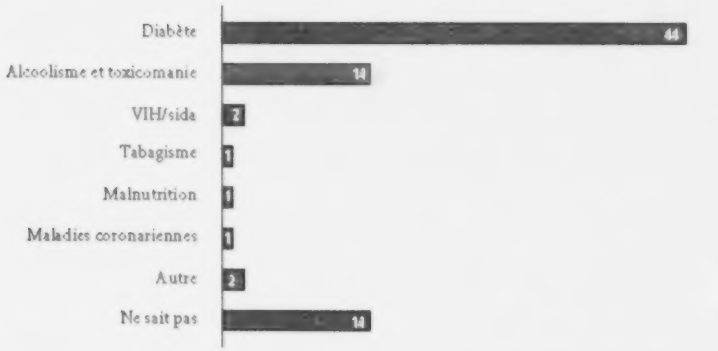

Source : EKOS, Sondage auprès des Premières nations vivant dans les réserves, 2005, 2e campagne

- On a demandé aux gens des Premières nations qui vivent dans une réserve de préciser quel était le plus important problème de santé dans les réserves. Les données sont éloquentes : plus de quatre répondants sur dix, soit 44 %, a mentionné le diabète.
- On considère l'alcoolisme et la toxicomanie (14 %) comme un important problème de santé dans les réserves. Fait intéressant, seulement 1 % des gens des Premières nations qui vivent dans une réserve ont jugé que le tabagisme était un problème de santé sérieux.

B- Le degré de satisfaction à l'égard des services de santé

L'ensemble de la population

Rendement du gouvernement fédéral en matière de soins de santé

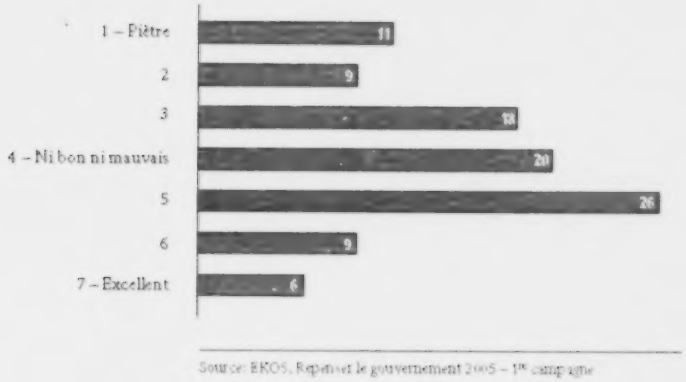

Source : EKOS, Repenser le gouvernement 2005 – 1re campagne

Vu que les services de santé continuent d'être la priorité politique des Canadiens, il est important de jauger le rendement du gouvernement dans ce domaine. Pour évaluer le degré de satisfaction de l'ensemble de la population canadienne, on s'est servi d'une échelle de 1 à 7, où 7 correspond à un excellent rendement.

- Un peu plus de quatre répondants sur dix (41 %) sont satisfaits du rendement actuel du gouvernement dans le domaine de la santé. Toutefois, il importe de souligner qu'une proportion importante de ces répondants (26 %) ne lui attribuent que la cote 5, ce qui laisse entendre que le taux de satisfaction n'est pas *très* élevé.
- Le degré de mécontentement à l'égard du rendement du gouvernement fédéral dans le domaine de la santé est relativement élevé; de fait, 38 % des répondants se disent mécontents du rendement global du gouvernement. Par ailleurs, 20 %, soit deux personnes sur dix, estiment que le rendement du gouvernement en la matière n'est ni bon ni mauvais.

Quantité et qualité des soins de santé dispensés aux Premières nations

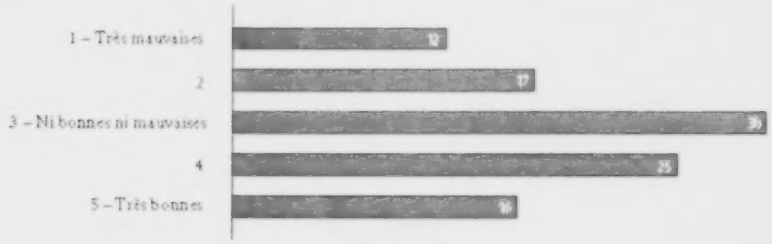

Source : EKOS, Sondage auprès des Premières nations vivant dans les réserves, 2005, 1re campagne

- Chez les Premières nations établies dans une réserve, le taux de satisfaction général à l'égard des services de sante s'apparente à celui observé dans l'ensemble de la population canadienne.
- Selon quatre gens des Premières nations sur dix (41 %), la disponibilite et la qualite des soins de sante offerts à l'heure actuelle aux gens des Premières nations sont adequates. En revanche, le degré de mécontentement est relativement élevé : un peu moins de trois personnes sur dix (29 %) disent que la disponibilite et la qualité des soins de santé dans les réserves sont mediocres.
- Toutefois, les gens des Premières nations vivant dans une réserve (30 %) sont plus nombreux que les autres Canadiens à affirmer que les soins de santé ne sont ni bons ni mauvais.

Satisfaction à l'égard de la qualité des soins de santé dispensés dans les 12 derniers mois

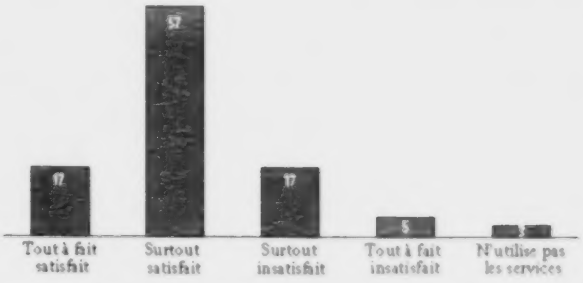

Source : EKOS, Sondage auprès des Premières nations vivant dans les réserves, 2005, 2e campagne

Afin de juger la satisfaction personnelle des gens des Premières nations vivant dans une réserve, on leur a demandé d'évaluer leur expérience dans le système de santé au cours des 12 derniers mois.

- Le taux de satisfaction personnelle est relativement élevé. Trois quarts des répondants se disent satisfaits de la qualité des services de santé qu'ils ont reçus au cours des 12 derniers mois; 57 % d'entre eux se disaient très satisfaits et 17 %, entièrement satisfaits.
- À l'opposé, moins de un quart des répondants (22 %) ont été déçus des services reçus; 17 % d'entre eux se sont dits très insatisfaits et 5 %, totalement insatisfaits.

Qualité des soins de santé dispensés dans les réserves, par comparaison aux autres collectivités

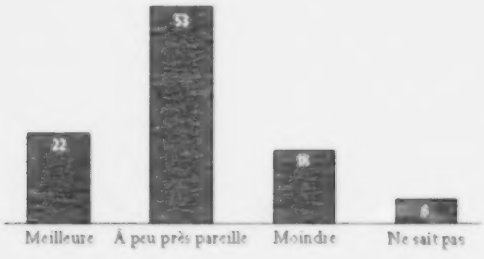

Source : EKOS, Sondage auprès des Premières nations vivant dans les réserves, 2005, 2e campagne

- On a demandé aux gens des Premières nations de comparer les services de santé dans les réserves à ceux offerts dans les autres collectivités canadiennes. La majorité d'entre eux (53 %) étaient d'avis que les services sont comparables.
- Deux répondants sur dix (22 %) pensent que les services de santé sont meilleurs dans les réserves, et un peu moins de deux sur dix (18 %) croient le contraire.

C- Les services de santé : amélioration ou détérioration?

L'ensemble de la population

Qualité des soins de santé au cours des deux dernières années

Source : EKOS, Repenser le gouvernement 2005 – 1re campagne

- Lorsqu'on a demandé aux Canadiens de dire s'ils avaient l'impression que le système de santé s'était amélioré, s'était détérioré ou était demeuré sensiblement le même au cours des deux dernières années, les réponses données indiquent clairement que la population canadienne croit à une détérioration des services de santé (50 %).
- En effet, deux Canadiens sur dix (20 %) croient que le système de santé s'est considérablement détérioré au cours des deux dernières années. Un tiers des Canadiens (32 %) croient que le système de santé est demeuré stable ou qu'il ne s'est pas amélioré de façon sensible au cours des deux dernières années.
- À l'heure actuelle, 16 % des Canadiens croient que le système de santé s'est amélioré depuis deux ans.

Adhésion à l'idée selon laquelle le gouvernement améliorera les soins de santé d'ici à deux ans

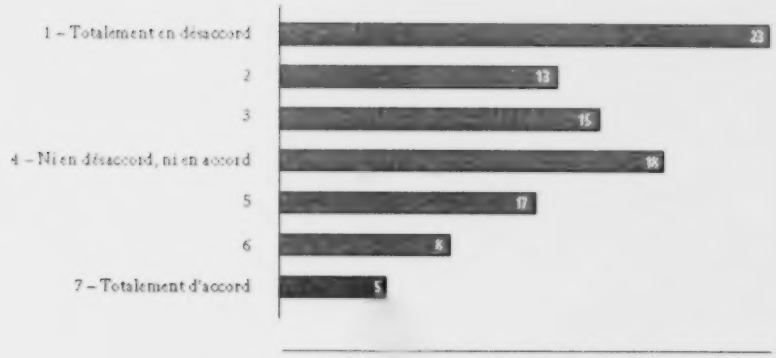

Source : EKOS, Repenser le gouvernement 2005 – 2e campagne

- Non seulement les Canadiens estiment-ils que le système de santé ne s'est pas amélioré, mais ils voient aussi d'un œil plutôt pessimiste ses chances de s'améliorer au cours des deux prochaines années.
- À l'heure actuelle, la moitié des Canadiens (51 %) ne croit pas que le système de santé s'améliorera au cours des deux *prochaines* années. Un quart d'entre eux, soit 23 %, n'y croient pas du tout.
- Il est tout de même encourageant de constater que trois répondants sur dix (30 %) croient à une amélioration du système de soins de santé d'ici à deux ans.

Mesures visant à améliorer les soins de santé dans le plan décennal

Source : Santé Canada, sondage national réalisé après la rencontre des premiers ministres – 2004

Santé Canada a mené une étude auprès de l'ensemble des Canadiens afin de savoir ce qu'ils pensaient du plan décennal de consolidation des soins de sante. On leur a présenté plusieurs options en leur demandant d'indiquer dans quelle mesure chacune d'elles pourrait permettre de rehausser la qualite des soins de santé.

- Selon les répondants, la réduction du temps d'attente (48 %) et la promotion d'une vie saine (47 %) l'ont emporté avec une légère longueur d'avance sur les autres éléments du plan.
- Deux autres éléments du plan de consolidation ont récolté un nombre équivalent de votes : la hausse du nombre d'étudiants en médecine (42 %) et une plus grande réserve d'équipement médical (42 %).
- La hausse des fonds destinés à la santé des Autochtones se classait au bas de la liste des priorités, le choix de seulement deux répondants sur dix (20 %).

Amélioration ou détérioration des soins de santé

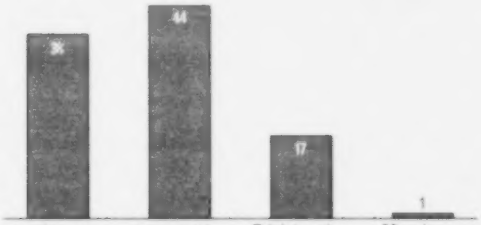

Source : EKOS, Sondage auprès des Premières nations vivant dans les réserves, 2008, 2e campagne

- Les gens des Premières nations vivant dans une réserve croient actuellement que les soins de santé offerts dans les réserves n'ont pas changé avec les années (44 %).
- Il est encourageant de noter que près de quatre répondants sur dix (38 %) ont noté une amélioration dans les soins de santé.
- Un peu moins de deux personnes sur dix, soit 17 %, croient en revanche que les soins de santé fournis actuellement dans les réserves se sont détériorés.

RÉSULTATS

TROISIEME SECTION : L'ÉDUCATION

Troisième section : L'éducation

A- L'importance de l'éducation et du perfectionnement professionnel

L'ensemble de la population

Les Canadiens considèrent manifestement l'éducation comme l'une de leurs principales préoccupations. Sur une liste de huit questions d'importance, les Canadiens comme les résidants du Nord placent l'éducation au deuxième rang. Pour les Autochtones vivant dans une réserve, l'éducation prend la tête du classement. C'est aussi ce qui est ressorti de l'étude qualitative menée récemment auprès des Autochtones vivant hors réserve, plus précisément lorsqu'on demandait aux participants d'exposer dans le détail les problèmes auxquels ils font face.

Lorsqu'on a demandé aux Canadiens de classer par ordre d'importance une série de questions clés, ils ont arrêté leur choix sur l'éducation et sur les soins de santé.

Les études postsecondaires revêtent aussi une grande importance pour les Canadiens.

Sachant que les gens associent souvent l'éducation et l'emploi, il est intéressant de noter que l'emploi se classe bon dernier sur la liste des huit questions prioritaires.

Dans le Nord

Selon de récentes études qualitatives, les Autochtones du Nord comprennent généralement l'importance d'une bonne éducation et d'une formation professionnelle adéquate pour décrocher un emploi intéressant. Ils semblent connaître relativement bien les divers établissements d'enseignement et de formation professionnelle, et même quelques-uns de leurs principaux programmes. Selon nos conclusions, les Autochtones du Nord estiment connaître au moins une personne dans leur entourage qui pourrait les orienter adéquatement s'ils avaient besoin de conseils pour poursuivre des études ou acquérir des compétences professionnelles.

« C'était si difficile. Il m'a fallu aller vivre un an à Yellowknife. On a payé mes études, mais il ne me restait jamais beaucoup d'argent. J'étais loin des miens, sans le sou, sans personne. »

« Il me faut suivre un cours sur le maniement sécuritaire d'une scie à chaîne, et j'aurai alors rempli toutes les exigences. Mais le cours coûte 500 dollars, et je n'ai pas les moyens de le payer. »

La plupart des participants savent ou tiennent pour acquis qu'ils ont accès à une aide financière. Les principaux obstacles à la poursuite des études et à la formation professionnelle sont : 1) le manque d'argent, (c'est tout particulièrement le cas des parents qui ont la garde d'enfants) et 2) la necessite de déménager pour poursuivre des études.

Dans ces groupes qualitatifs, les Autochtones du Nord considèrent aussi l'éducation comme un moyen de se specialiser dans les domaines sollicités par le marché du travail dans le Nord. Un certain nombre de participants autochtones dans les Territoires du Nord-Ouest et au Yukon ont indiqué que, faute d'argent, ils ne pouvaient suivre la formation officielle requise pour obtenir un certificat (par exemple, un cours sur le maniement sécuritaire d'une scie à chaîne ou un cours de premiers soins) et ainsi décrocher un bon emploi.

Dans les réserves

Priorité des enjeux propres aux jeunes qui habitent dans une réserve – Sept choix principaux

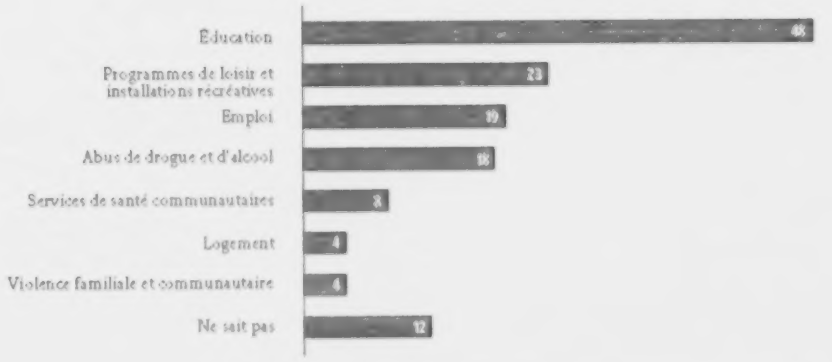

Source : EKOS, Sondage auprès des Premières nations vivant dans les réserves, 2004

- Si on demande aux gens des Premières nations de choisir, parmi les problèmes auxquels font face les jeunes dans les réserves, celui sur lequel le gouvernement du Canada devrait concentrer ses efforts, l'éducation l'emporte haut la main (48 %). En effet, deux fois plus de répondants choisissent l'éducation plutôt que les installations et les programmes récréatifs (23 %), qui arrivent au deuxième rang.
- En examinant les résultats d'un point de vue démographique, on constate que les personnes les plus portées à accorder la priorité à l'éducation sont les gens des Premières nations les plus fortunés et les Autochtones en Colombie-Britannique.

Hors réserve

Pour les Autochtones vivant hors reserve, la possibilite de decrocher un bon emploi va souvent de pair avec l'acquisition de compétences professionnelles et d'une formation adequate. Selon les participants aux groupes de discussion, les besoins en formation varient considérablement.

Quelques-uns des participants vivant hors reserve souhaitaient terminer leurs études secondaires, d'autres envisageaient de poursuivre des etudes postsecondaires alors que d'autres encore souhaitaient se spécialiser dans un métier. Le plus grand obstacle, le plus évident aussi, est le manque d'argent pour payer les etudes. C'est particulièrement le cas des Metis qui touchent un faible revenu, car, contrairement à certains Indiens inscrits, ils ne peuvent compter sur leur bande pour obtenir du financement. Quelques-uns ont mentionne qu'il était difficile de poursuivre des études tout en subvenant à leurs propres besoins et aux besoins de leur famille.

B- Participation du gouvernement dans l'éducation

Vu la très grande importance que les différents publics interrogés accordent à l'éducation, il est intéressant d'étudier comment on évalue le rôle des intervenants en éducation.

L'ensemble de la population

Participation du gouvernement fédéral à l'éducation

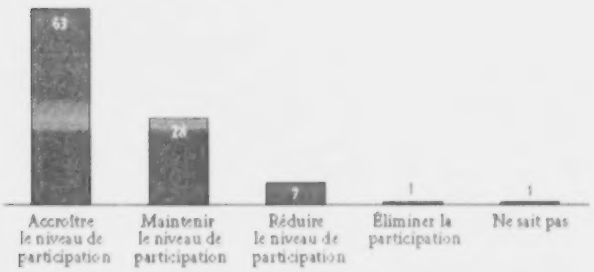

Source : EKOS, Repenser le gouvernement 2006 – 1re campagne

- La majorité des Canadiens (63 %) veut que le gouvernement fédéral participe davantage à l'éducation. Un quart des Canadiens (28 %) aimeraient que le gouvernement fédéral maintienne ses pouvoirs sur l'éducation, tandis qu'un nombre beaucoup plus faible de répondants voudraient qu'il diminue sa participation (7 %) ou qu'il cesse complètement d'intervenir dans le dossier de l'éducation (1 %).
- Ce sont les jeunes canadiens qui sont les plus portés à vouloir accorder au gouvernement fédéral un plus grand rôle dans l'éducation.

Responsabilité quant au paiement des études postsecondaires

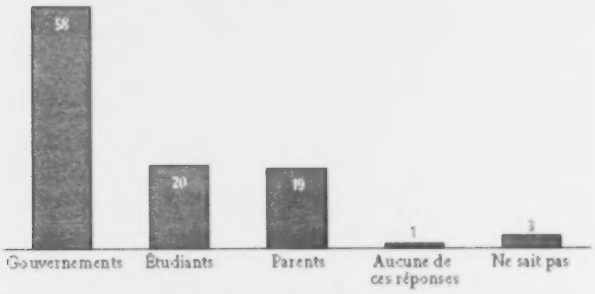

Source : EKOS, Sondage auprès des Premières nations vivant dans les réserves, 2005, 2e campagne

- Quand on demande aux gens des Premières nations vivant dans les réserves d'indiquer qui devrait s'occuper de financer les études postsecondaires, la majorité d'entre eux (58 %) a imputé la responsabilité aux gouvernements. D'autres estiment que le paiement des études postsecondaires devrait incomber, dans une proportion à peu près équivalente, aux étudiants (20 %) ou à leurs parents (19 %).

Présence de modèles à suivre pour les jeunes des Premières nations

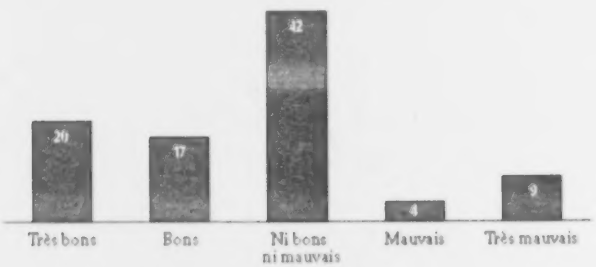

Source : EKOS, Sondage auprès des Premières nations vivant dans les réserves, 2005, 2e campagne

- Dans le cadre de l'étude qualitative menée auprès des gens des Premières nations vivant dans une réserve, les participants ont souligné l'importance des modèles de comportement dans la collectivité.

- Quand on demande aux gens des Premières nations vivant dans une réserve d'évaluer leurs chances de trouver, dans la réserve, une personne exemplaire capable de les aider à prendre de bonnes décisions, près de quatre sur dix (37 %) répondent que ces chances sont bonnes (16 %) ou très bonnes (20 %). Ces pourcentages sont encourageants, mais il faut noter qu'un nombre un peu plus élevé de répondants (42 %) estiment que les chances de trouver un bon modèle dans la réserve étaient ni fortes ni faibles.
- Un nombre relativement faible de répondants (20 %) considèrent qu'il y a de petites (11 %) ou de très petites (9 %) possibilités de trouver de bons modèles dans les réserves.

C- La qualité de l'éducation offerte aux Autochtones

Dans les réserves

Qualité de l'éducation dispensée dans les réserves

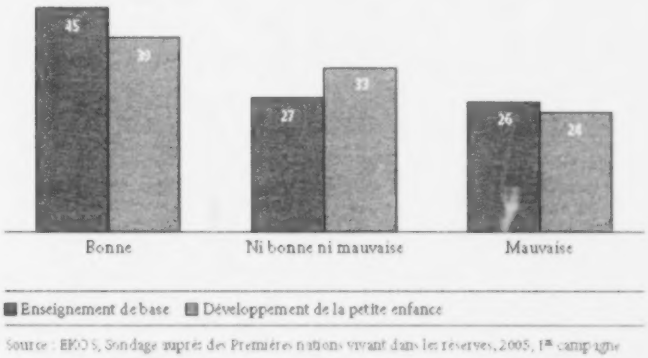

Source : EKOS, Sondage auprès des Premières nations vivant dans les réserves, 2005, 1re campagne

L'éducation de base

- Un peu moins de la moitié (45 %) des gens des Premières nations qui vivent dans une réserve donne une évaluation positive de la qualité de l'éducation de base dans les réserves. Un quart d'entre eux (26 %) qualifient de faible la qualité de l'éducation dans la réserve. Un nombre important de participants (27 %) n'ont pas répondu à la question.
- L'analyse des résultats par région montre que ce sont les résidants de la région de l'Atlantique et de la Saskatchewan qui affichent les plus hauts taux de satisfaction à l'égard de l'éducation dans les réserves, alors que le taux de satisfaction le plus bas a été enregistré en Colombie-Britannique.

Le développement de la petite enfance

- Chez les Premières nations vivant dans une reserve, quatre résidants sur dix (39 %) sont satisfaits des services de développement de la petite enfance dans les reserves. Un tiers d'entre eux, soit 33 %, sont neutres, tandis qu'un quart (24 %) disent que la disponibilité de ces services est inadéquate.
- De toutes les regions à l'étude, c'est dans la région de l'Atlantique que les services de développement de la petite enfance décrochent le plus haut taux de satisfaction tandis que l'Alberta et le Manitoba affichent les taux les plus bas.

En plus d'examiner cette question dans un sondage mené auprès des gens des Premières nations vivant dans une reserve, nous avons demandé aux participants aux groupes de discussion de nous faire part de leurs impressions et réflexions sur la qualité de l'éducation dans les réserves. Les gens des Premières nations qui ont répondu au sondage se sont dits satisfaits de l'éducation de base qui est offerte dans les réserves. Toutefois, la discussion au sein des groupes a mis en relief des elements de comparaison avec le système d'éducation hors réserve.

- En règle générale, les participants aux groupes de discussion préféraient le système d'éducation hors réserve au système d'éducation dans les réserves (une famille avait d'ailleurs inscrit ses enfants à l'école de la ville voisine).

- Les jeunes eux-mêmes croient que les normes pédagogiques dans les écoles de réserve ne sont pas assez exigeantes et mentionnent que le manque de rigueur dans les écoles de réserve peut leur causer des difficultés lorsqu'ils quittent une école de réserve pour une école hors réserve ou lorsqu'ils poursuivent des études postsecondaires.
- Parmi les autres questions soulevées, notons l'impossibilité de suivre certains cours, par exemple, les cours de chimie, et le grand nombre d'enseignants sans expérience ou désintéressés. Terminons sur une note positive. Selon un participant qui a fréquenté une petite école de réserve : « il est difficile de faire des bêtises sans se faire dénoncer. »

« Ils reçoivent des fonds pour moi comme si je vivais encore dans la réserve, mais je ne viens jamais à bout de les obtenir. J'ai droit à l'éducation, mais ils me disent toujours que l'argent a été dépensé. »

Hors réserve

Les Autochtones vivant hors réserve associent souvent l'éducation et la discrimination, et les Indiens inscrits en sont les victimes notamment lorsqu'ils tentent d'obtenir du financement pour leurs études. Dans le même ordre d'idées, bon nombre de participants qui continuent d'avoir des « racines » et des droits dans la réserve se sentent frustrés de la façon dont leur bande les traite parfois.

En outre, de nombreux participants aux séances de discussion trouvent difficile et éprouvant le processus qu'ils doivent suivre pour tenter d'obtenir du financement des administrateurs financiers, par exemple, des bureaux de bande et des associations provinciales de Métis.

D'autres relatent leurs difficultés à obtenir un financement pour pouvoir s'inscrire à la faculté ou à l'école de leur choix ou à recevoir un financement suffisant pour couvrir le coût des livres et les frais de subsistance de base.

D- L'éducation des Autochtones

Dans les réserves

Obstacles aux études postsecondaires par comparaison aux autres Canadiens

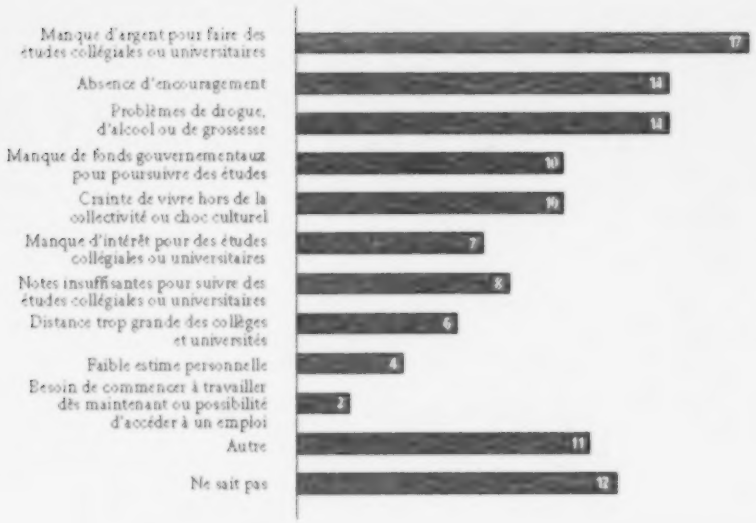

Source : EKOS, Sondage auprès des Premières nations vivant dans les réserves, 2005, 2e campagne

Tel qu'il a déjà été mentionné, le pourcentage de jeunes des Premières nations qui font des études postsecondaires est moins élevé que celui des autres jeunes canadiens. On a interrogé à ce sujet les gens des Premières nations vivant dans une réserve.

- Selon eux, la raison principale pour laquelle les jeunes Autochtones ne poursuivent pas d'études postsecondaires est qu'ils n'ont pas les moyens de fréquenter un collège ou l'université (17 %).
- D'autres répondants, dans une proportion légèrement plus faible, sont d'avis que cet état de choses résulte d'un manque d'encouragement (14 %) ou encore de difficultés liées à la consommation d'alcool et de drogues ou à une grossesse (14 %).

- Selon 10 % des gens des Premières nations vivant dans une réserve, le fait que les Autochtones sont moins nombreux à fréquenter les établissements d'enseignement postsecondaire s'explique par l'absence de financement gouvernemental, une opinion qui rejoint celle des répondants qui croient que le manque d'argent empêche les jeunes autochtones de s'inscrire au collège ou à l'université. Un autre 10 % croient, pour leur part, que les jeunes autochtones ne fréquentent pas le collège ou l'université parce qu'ils n'ont pas l'habitude de vivre hors de leur collectivité ou qu'ils souffrent du choc culturel.

Est-ce réaliste de penser que les jeunes à faible revenu peuvent épargner en vue de faire des études postsecondaires?

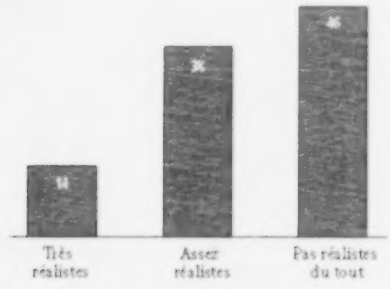

Source : EKOS, Sondage auprès des Premières nations vivant dans les réserves, 2005, 2e campagne

- Les gens des Premières nations vivant dans les réserves estiment qu'il n'est pas réaliste pour un ménage dont le revenu annuel est inférieur à 35 000 dollars d'économiser en vue de financer des études postsecondaires.
- Près de la moitié des personnes des Premières nations vivant dans une réserve (46 %) considèrent même qu'il est totalement irréaliste qu'un tel ménage puisse faire des économies en vue de poursuivre des études postsecondaires.
- Près de quatre personnes sur dix, soit 38 %, croient qu'il est relativement réaliste pour un tel ménage de mettre de l'argent de côte pour les études postsecondaires; en revanche, seulement 14 % croient que cette idée est tout à fait réaliste.

« Ils suivent un cours d'études sociales et un cours d'études autochtones, mais ni l'un ni l'autre ne traite de l'histoire des Métis. Il faut en parler dans nos écoles. »

Hors réserve

Les données qualitatives recueillies auprès des gens des Premières nations vivant hors reserve ont permis de mettre en lumière quelques-uns des problèmes importants liés à l'éducation : le désenchantement, la confusion et l'amertume résultant des difficultés des diplômés d'études postsecondaires à décrocher un emploi interessant. Quelques participants se sont sentis particulièrement frustrés d'avoir autant de mal à obtenir un emploi au sein du gouvernement fédéral.

Un certain nombre de participants aux groupes de discussion croient qu'une révision des programmes d'etudes s'impose puisque, selon eux, ces programmes propagent une conception eurocentrique de l'histoire. Ils pensent qu'il est important de renseigner les Canadiens, y compris les Métis et les Autochtones, sur le rôle que les Métis ont joué dans l'evolution du Canada et sur la persécution dont ils ont été victimes à la suite de la Rébellion de 1885.

E – Langue et patrimoine autochtones

Patrimoine canadien a mené récemment un sondage auprès des gens des Premières nations qui vivent dans une réserve afin de connaître leurs opinions en matière de langue et de patrimoine autochtones.

Importance de la conservation de la langue autochtone

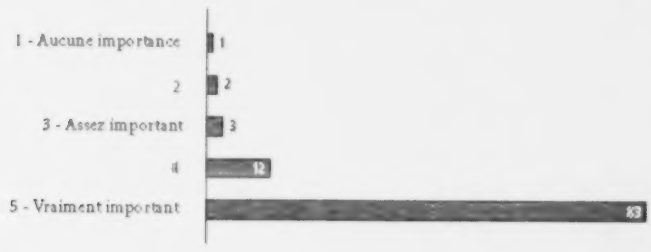

Source : EKOS – Membres des Premières nations vivant dans les réserves 2005 – Étape 1

- Il y a un grand consensus chez les répondants quant à l'importance pour eux de ne pas perdre l'usage de leur langue autochtone. Plus de neuf répondants sur dix, soit 95 %, sont d'accord pour dire qu'il est important pour un Autochtone de conserver, apprendre ou réapprendre sa langue autochtone (selon 83 % « très important »).
- Les jeunes des Premières nations et les gens qui n'ont pas de diplôme d'études secondaires accordent une importance plus élevée que les autres répondants à la rétention de leur langue autochtone.

Compréhension des langues autochtones

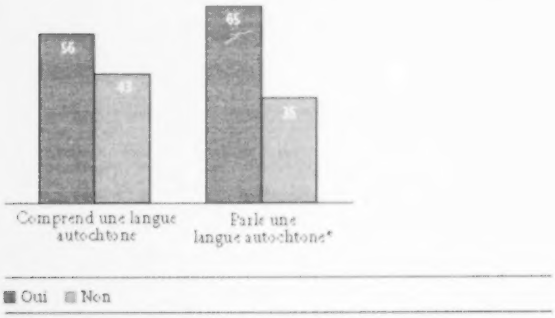

Source : EKOS – Membres des Premières nations vivant dans les réserves 2005 – Étape 1

*Question posée seulement à ceux qui ont dit comprendre une langue autochtone.[TM]

- Un peu plus de la moitié, soit 56 %, des répondants qui n'ont pas indiqué une langue autochtone comme langue maternelle disent en comprendre une.
- Deux tiers (65 %) de la moitié des répondants disant comprendre une langue autochtone qui n'est pas la première langue qu'ils ont apprise affirment en parler une.

Approches afin de conserver la langue autochtone

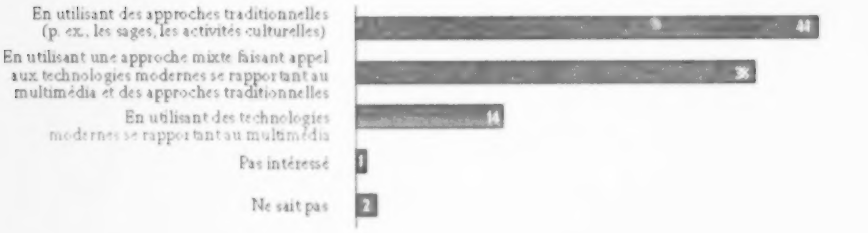

Source : EKOS – Les membres des Premières nations vivant dans les réserves – Étape 1

- Si on leur donnait le choix, un grand nombre des répondants, soit 44 %, préféreraient utiliser des méthodes traditionnelles, par exemple des activités culturelles, pour conserver leur connaissance de la langue autochtone.
- Plus d'un tiers, soit 38 %, préférerait une combinaison de méthodes multimédia modernes et de méthodes traditionnelles.
- Le recours exclusif à des méthodes modernes pour assurer la rétention des langues autochtones n'était pas populaire auprès des gens des Premières nations vivant dans une réserve. Seulement 14 % des répondants préféraient cette option. De fait, ce choix était même moins populaire auprès des jeunes que des autres résidants des réserves.

RÉSULTATS

QUATRIÈME SECTION : LE NIVEAU DE VIE ET LE LOGEMENT

Quatrième section : Le niveau de vie et le logement

A- Le niveau de vie et la qualité de vie

L'ensemble de la population

Niveau de vie relatif des membres des Premières nations – Population en général

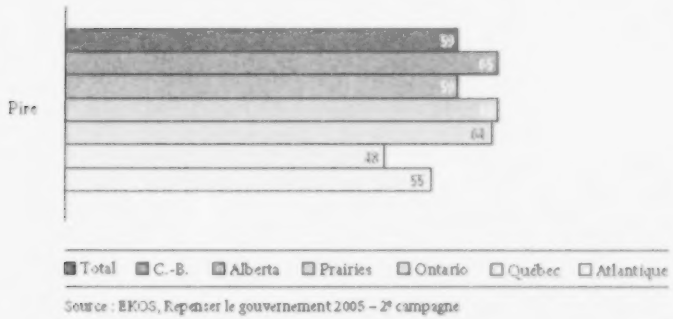

Source : EKOS, Repenser le gouvernement 2005 – 2e campagne

- Lorsqu'on demande aux Canadiens de comparer le niveau de vie des gens des Premières nations à celui des autres Canadiens, ils estiment à 59 % que le niveau de vie des Premières nations est inférieur.
- Un peu plus du quart, soit 27 %, des Canadiens croit que le niveau de vie des gens des Premières nations est relativement comparable à celui des Canadiens, et seulement 9 % croient qu'il lui est supérieur.
- Résultats par région : les résidants de la Colombie-Britannique et des provinces des Prairies sont les plus portés à dire que le niveau de vie des gens des Premières nations est inférieur à celui des autres Canadiens, une opinion contraire à celle des Québécois et des résidants de la région de l'Atlantique.

« Ici, le rythme est beaucoup moins frénétique. Les gens sont vraiment décontractés. On ne s'en fait pas outre mesure. »

Dans le Nord

Les non-Autochtones disent que la « liberté » et le rythme de vie beaucoup moins trépidant que dans le sud du pays sont les principaux bienfaits de la vie dans le Nord. Vue du Nord, la vie dans un grand centre urbain du Canada est une véritable « vie de fou », où les gens doivent se battre pour obtenir de bons emplois et faire de longues journées de travail.

« C'est difficile à expliquer, c'est seulement qu'on se sent libre. Là-bas, au sud, il y a tant de règles. »

Les non-Autochtones insistent également sur les avantages économiques de vivre dans une région du Canada où, pour ceux qui ont un bon niveau d'éducation et une attitude positive à l'égard du travail, les emplois abondent et les salaires sont relativement élevés.

Quelques-uns des non-Autochtones qui vivent depuis longtemps dans le Nord parlent parfois de « la vie libre dans des espaces sans fin » et d'un mode de vie moins réglé par le gouvernement et les conventions sociales.

Cependant, la discussion a mené quelques participants à déplorer l'effritement de leur mode de vie libertaire causé par l'expansion gouvernementale, un phénomène né du développement économique et de l'essor d'une classe de professionnels et d'administrateurs non autochtones.

Que les participants soient autochtones ou non autochtones, ils rapportent les mêmes inconvénients de la vie dans le Nord : isolement et monotonie, particulièrement durant les longs mois de noirceur hivernale. Même si l'emploi et la situation économique générale étaient positifs pour certains et négatifs pour d'autres, tous s'entendaient pour dire que la vie loin de chez soi durant de longues périodes afin de poursuivre des études ou d'occuper un emploi pouvait mettre à rude épreuve les familles.

Dans les réserves

Qualité de vie actuelle dans les réserves*

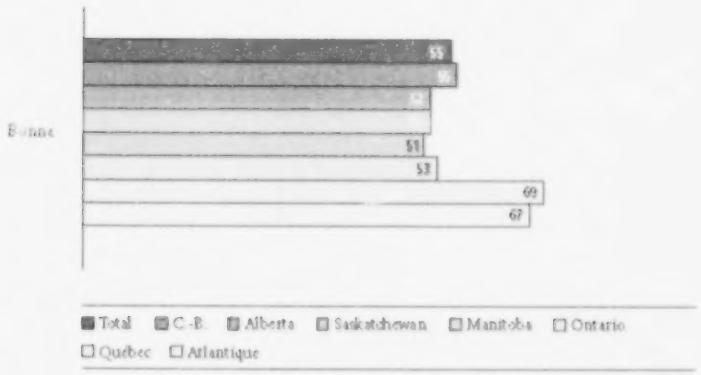

Source : EKOS, Sondage auprès des Premières nations vivant dans les réserves, 2005, 1re campagne

* ceux qui disent que la qualité de vie est bonne

- Lorsque l'on demande aux gens des Premières nations vivant dans une réserve d'évaluer leur propre qualité de vie, on obtient des résultats positifs.

- Plus de la moitié des personnes des Premières nations vivant dans une reserve, soit 55 %, accorde une cote positive à la qualité de vie dans les réserves. Un tiers des répondants (33 %) considèrent que leur qualite de vie n'est ni bonne ni mauvaise, tandis que seulement une personne sur dix (11 %) la juge mauvaise.
- L'examen des resultats à l'echelle des regions montre que c'est dans la region de l'Atlantique et au Québec que les répondants ont davantage tendance à donner une evaluation positive de leur qualite de vie tandis que c'est au Manitoba que les gens sont les plus pessimistes à ce propos.

Qualité de vie au sein des réserves dans les 12 prochains mois

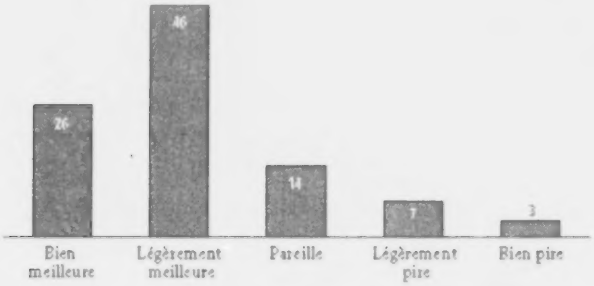

Source : EKOS, Sondage auprès des Premières nations vivant dans les réserves, 2005, 1re campagne

En guise de suivi, on a demande aux gens des Premières nations s'ils avaient l'impression que la qualité de vie dans les réserves était en voie de s'améliorer ou de se détériorer.

- La grande majorité (72 %) croit que sa qualité de vie s'améliorera légèrement (46 %) ou qu'elle s'améliorera beaucoup (26 %) au cours des 12 prochains mois. Seulement une personne sur dix (10 %) s'attend à ce que la qualité de vie dans les réserves se détériore légèrement (7 %) ou qu'elle se détériore considérablement (3 %).
- Quatorze pour cent des répondants ne peuvent dire avec certitude si leur qualite de vie s'améliorera ou si elle se détériorera au cours des 12 prochains mois.

B- Le logement

Dans le Nord

Importance des problèmes de logement

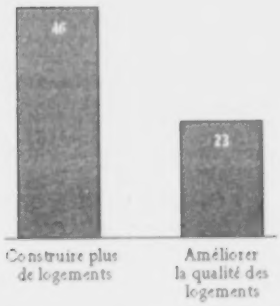

Source : Étude GPC dans le Nord 2005

Le logement continue d'être une priorite clé pour les gens qui vivent au nord du 60e parallèle. On a présenté aux résidants du Nord une liste de questions d'ordre général sur le Nord en leur demandant de les trier par ordre d'importance. Le but de la question etait d'etudier les préoccupations découlant de la pénurie de logements et de l'accessibilité économique.

- Pour près de la moitié des résidants du Nord (46 %), la construction de nouveaux logements etait une question importante. Les gens du Nunavut (63 %) sont, de tous les résidants des territoires nordiques, ceux qui sont les plus portés à être de cet avis.
- L'amélioration de la qualité des logements actuels est considérée comme beaucoup moins prioritaire; de fait, seulement un quart des résidants du Nord (23 %) jugent cette question importante.

Dans les réserves

On a également demandé aux gens des Premières nations vivant dans une reserve d'evaluer la disponibilite et la qualité des logements dans les reserves.

Quantité et qualité des logements dans les réserves

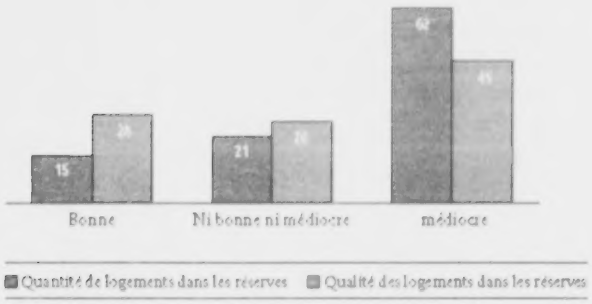

Source : EKOS, Sondage auprès des Premières nations vivant dans les réserves, 2005, 1re campagne

- La majorité des gens des Premières nations (62 %) dit que le nombre de logements dans les réserves est insuffisant. En fait, seulement 15 % des gens des Premières nations sont d'avis qu'il y a un nombre adéquat de logements dans les réserves.
- L'évaluation de la qualité des logements existants a donné des résultats un peu moins négatifs. Moins de la moitié des répondants (45 %) est d'avis que les logements dans les réserves sont de qualité inférieure, tandis que seulement trois sur dix, soit 28 %, pensent qu'ils sont de bonne qualité.
- Il faut noter, toutefois, qu'un nombre relativement élevé (26 %) n'ont pas répondu à la question.

En plus de le faire dans notre sondage, nous avons étudié le logement, mais de façon plus approfondie, dans les groupes de discussion organisés dans le Nord.

- La pénurie de logements sécuritaires à prix abordable était une question importante pour chacune des collectivités ayant pris part aux groupes de discussion.
- Contrairement à la situation au sud du pays, où la question du logement est presque exclusivement du domaine privé, peu de résidants du Nord peuvent, à moins d'obtenir une subvention gouvernementale, acheter une maison vu le coût élevé des logements dans la région. La pénurie entraîne un surpeuplement des logements existants et des conflits en plus d'obliger les gens à vivre dans des conditions peu sécuritaires.

« Certaines familles vivent dans des édifices qui devraient être déclarés inhabitables. »

C- La connaissance de la situation du logement dans les collectivités autochtones

L'ensemble de la population

Pour les gens des Premières nations, les Inuit et les Métis au Canada, le logement est, de toute évidence, une question primordiale. Il importe de comprendre comment la population dans son ensemble perçoit cette question.

Problème de logement le plus important pour les Autochtones

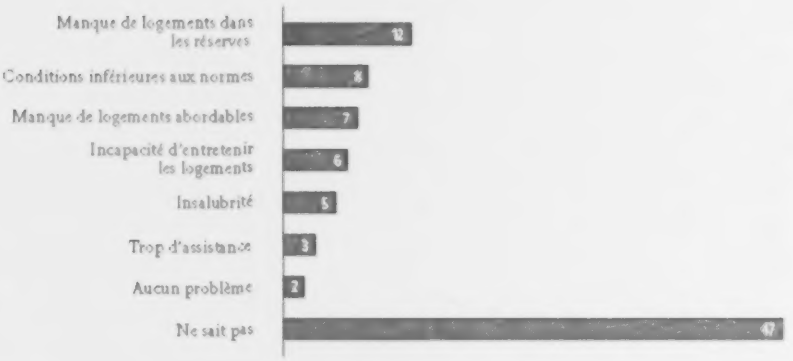

Source : EKOS, Repenser le gouvernement 2004 – 4e campagne

- On a demandé aux Canadiens d'indiquer quel était le problème le plus important avec lequel les Autochtones étaient aux prises dans le domaine du logement. Près de la moitié des Canadiens, soit 47 %, ne pouvait pas ou ne voulait pas répondre à la question.
- La compilation des réponses reçues n'a pas permis de mettre en lumière un problème dominant.
- Le problème le plus important qui a été rapporté est la pénurie de logements (12 %), suivie des conditions de logement déplorables (8 %) et du manque de logements à prix abordable (7 %).

Souvenir de reportages diffusés dans les médias sur le logement des Autochtones

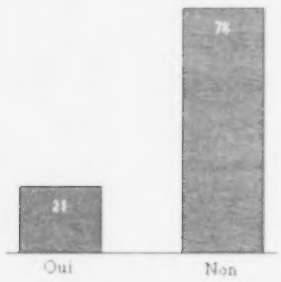

Source : EKOS, Repenser le gouvernement 2004 – 4e campagne

- Quand on a demandé aux Canadiens si la situation du logement chez les Autochtones avait fait les manchettes récemment, la grande majorité (78 %) a répondu par la négative. Plus les répondants etaient âgés, plus les chances qu'ils se souviennent d'au moins un reportage ou un article sur le logement des Autochtones augmentaient.

Sujet de reportage récent diffusé dans les médias sur les problèmes de logement des Autochtones

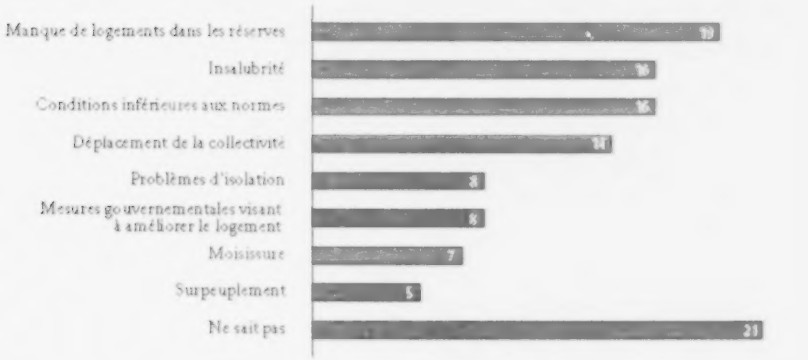

Source : EKOS, Repenser le gouvernement 2004 – 4e campagne

- De tous ceux qui se rappelaient que les medias avaient récemment aborde le problème du logement dans les collectivites autochtones, deux sur dix, soit 21 %, ne pouvaient citer avec exactitude le sujet traité.
- De toutes les personnes qui se souviennent d'un reportage en particulier au sujet du logement dans les reserves, un petit pourcentage de repondants (19 %) pense au manque de logements. Pour les autres répondants, le problème traité dans les medias etait, dans une proportion à peu près equivalente, l'insalubrité des logements (16 %), les conditions de logement deplorables (16 %) et le demenagement d'une collectivité (14 %).

RÉSULTATS

CINQUIÈME SECTION : LES NÉGOCIATIONS ET LES RELATIONS

Cinquième section :
Les négociations et les relations

A- Le racisme

Les Premières nations dans les réserves

Relations actuelles entre les Autochtones et les autres Canadiens

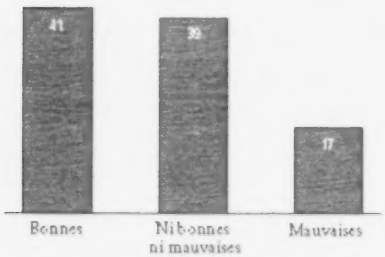

Source : EKOS, Sondage auprès des Premières nations vivant dans les réserves, 2005, 1re campagne

- Les gens des Premières nations vivant dans les réserves à qui l'on a demandé d'évaluer les relations actuelles entre les Autochtones et les Canadiens répondent, dans des proportions sensiblement équivalentes, que ces relations sont bonnes (41 %) ou neutres (39 %).
- En revanche, 17 % répondent que les Autochtones et les autres Canadiens vivent actuellement des relations difficiles.

Évolution des relations entre les Autochtones et les autres Canadiens

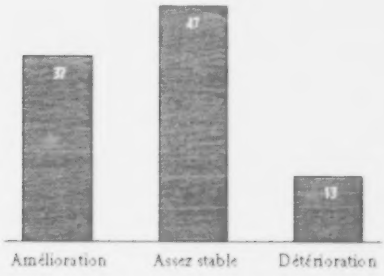

Source : EKOS, Sondage auprès des Premières nations vivant dans les réserves, 2005, 1re campagne

- Pour faire suite à la question concernant l'état des relations, on a demandé aux gens des Premières nations s'ils croyaient que les relations entre les Autochtones et les autres Canadiens s'amélioraient ou se détérioraient.
- Près de la moitié, soit 47 %, a répondu que les relations entre les deux groupes sont demeurées à peu près stables. Plus du tiers des répondants (37 %) dit que les relations sont en voie de s'améliorer.
- Seulement 13 % des personnes interrogées ont noté une deterioration dans les relations entre les Autochtones et les autres Canadiens.

Incidences du racisme ou de la discrimination au cours des deux dernières année

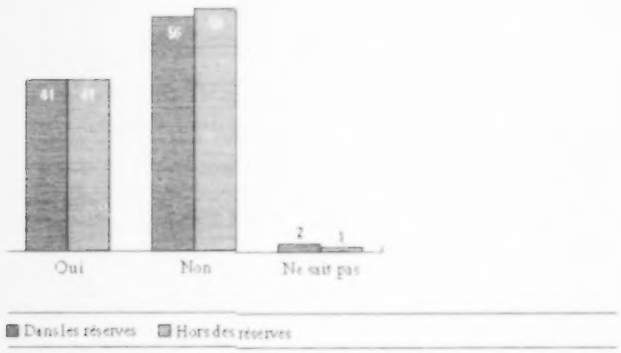

Source : EKOS, Sondage auprès des Premières nations vivant dans les réserves, 2005, 2e campagne
Enquête sur les Autochtones vivant hors réserve, 2003

- On a aussi demandé aux gens des Premières nations vivant dans une réserve s'ils avaient été personnellement victimes de racisme ou de discrimination au cours des deux dernières années.
- Il est encourageant de noter que plus de la moitié des résidants des réserves (56 %) dit n'avoir souffert d'aucune forme de racisme au cours des deux dernières années. Toutefois, quatre répondants sur dix (41 %) disent le contraire.

Fréquence perçue des manifestations de racisme envers les Premières nations

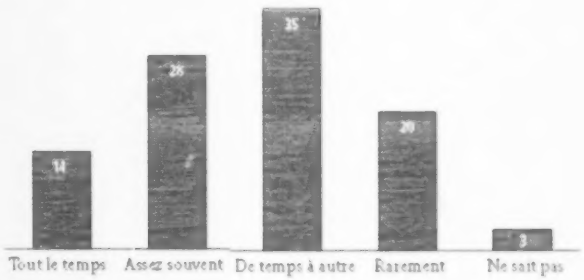

Source : EKOS, Sondage auprès des Premières nations vivant dans les réserves, 2005, 2e campagne

- Chez les Premières nations, 35 % des répondants, soit plus d'un tiers des gens des Premières nations, croient que les Autochtones font de temps en temps l'objet de racisme. Par contre, le quart d'entre eux (28 %) croit que le racisme est relativement présent, tandis que, pour 14 %, le racisme est endémique. Selon 20 % des répondants, soit deux personnes sur dix, les gens des Premières nations qui vivent dans une réserve sont rarement victimes de racisme.

- Toutefois, en compilant les réponses de ceux qui rapportent des actes de racisme, peu importe leur fréquence (continuellement, assez régulièrement ou occasionnellement), on constate que plus des deux tiers des personnes des Premières nations vivant dans une reserve (77 %) sont d'avis que le racisme est bel et bien une réalité.

La population au Manitoba vivant dans les réserves ou hors réserve

Fréquence des expériences de racisme – Manitoba

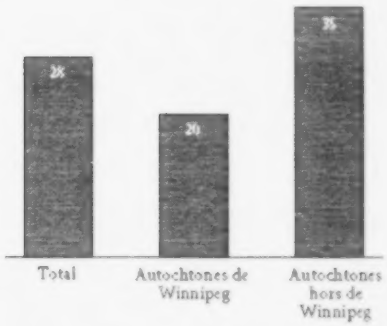

Source : Probe Research, Indigenous Voices 2005

- Plus d'un quart des Autochtones vivant au Manitoba (28%) sont fortement d'accord avec l'énoncé affirmant qu'ils sont souvent victime de racisme et de discrimination de la part de non-Autochtones.
- En repartissant les résultats par collectivité, on constate que les Autochtones qui vivent à Winnipeg sont beaucoup moins portés (20 %) que les autres (35 %) à être fortement d'accord avec cet énonce.

Hors réserve

On a aussi examiné, dans le cadre des groupes de discussion organisés dans toutes les régions du pays, le racisme et l'intolérance chez les Autochtones. Lors de ces séances, on s'est rendu compte que les Autochtones qui migraient vers les centres urbains semblaient éprouver un certain ressentiment ou une certaine confusion à l'égard des minorités ethniques. Il importe de mentionner ce point, qui, bien qu'il ait été soulevé par un grand nombre de participants aux groupes de discussion, n'exprime d'aucune façon une opinion prédominante chez les Autochtones.

Selon les Autochtones vivant hors réserve, la transition de la réserve à la ville constitue, pour beaucoup d'Autochtones, un choc culturel, souvent intense, qui est exacerbé par la liberté apparemment illimitée, par les tentations, par le rythme rapide et le coût élevé de la vie et par le multiculturalisme, phénomènes propres aux grands centres urbains. On a mentionné l'étonnement ressenti par des Autochtones qui, nouvellement arrivés d'une réserve, découvrent le multiculturalisme dans bon nombre des grands centres urbains du Canada.

« Lorsque je suis arrivé en ville et que j'ai vu tous ces gens [des Indes orientales], je n'en croyais pas mes yeux. »

Dans le Nord

Les problèmes liés à la discrimination et les relations entre les Autochtones et les non-Autochtones ont été examinés par les groupes de discussion auxquels ont participé des résidants du Nord.

Selon les participants, la qualité des relations entre les Autochtones et les non-Autochtones va de cordiale à bonne, la plupart étant d'accord pour dire que l'opinion que les gens se font des autres se fonde moins sur l'origine ethnique que sur les qualités personnelles.

« Je n'avais jamais vu de Noir avant. Non, sérieusement. »

« Ici, dans le Nord, tu es un pauvre type ou un type bien, l'un ou l'autre. Ça n'a aucune importance que tu sois inuit ou blanc. »

Dans certains groupes, les participants ont mentionné que le racisme flagrant était rare dans leur collectivité, mais ils ont ajouté que les relations sociales entre les Autochtones et les non-Autochtones y étaient limitées. Cependant, les discussions ont aussi permis de soulever d'autres éléments montrant l'existence de tension et de ressentiment entre les deux groupes.

B- Les traités, les revendications territoriales et l'autonomie gouvernementale

La négociation des traités en Colombie-Britannique

La négociation des traités est très médiatisée en Colombie-Britannique. En septembre 2004, on a demandé aux résidants de la Colombie-Britannique d'indiquer les questions autochtones rapportées récemment dans les médias. Vingt-neuf pour cent d'entre eux ont mentionné la négociation des traités et les revendications territoriales. C'était la réponse la plus fréquente, qui a été confirmée lors des trois phases du sondage mené en 2004.

Quantité d'information relative à la négociation des traités

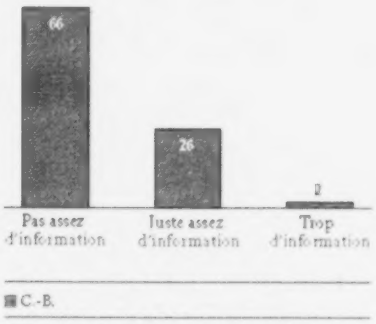

Source : Ipsos, Questions autochtones en C.-B.

- La négociation des traités est une question très importante pour les résidants de la Colombie-Britannique. Cependant, la plupart d'entre eux (66 %) estiment que, en ce moment, l'information à ce sujet ne leur est pas suffisamment accessible. À l'opposé, 26 % croient qu'ils disposent de suffisamment d'information à ce propos et 2 % sont las d'en entendre parler.

Progrès de la négociation des traités

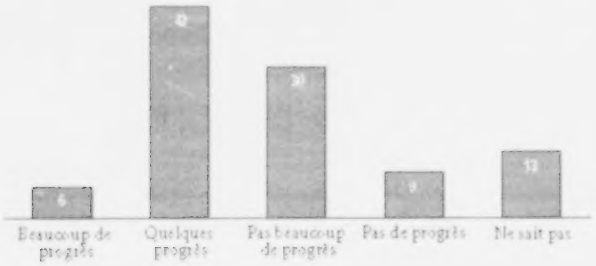

Source : Ipsos, Questions autochtones en C.-B., 2005

- Les résidants de la Colombie-Britannique continuent de croire que les négociations progressent dans la province. L'opinion à ce sujet n'a pas beaucoup varié par rapport à septembre et à décembre 2004. Sur tous les résidants de la Colombie-Britannique qui considèrent que les négociations vont bon train (48 %), 6 % parlent de progrès considérables et 42 %, de progrès modestes. Ces taux s'apparentent à ceux obtenus en décembre 2004 (53 %) et en septembre 2004 (48 %).

Utilité de la conclusion de traités en C.-B.

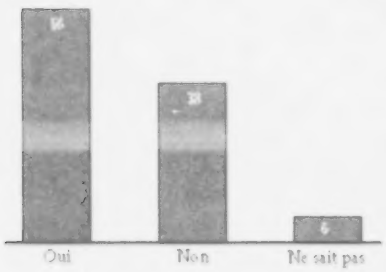

Source : Ipsos, Questions autochtones en C.-B., 2004

- La majorité des résidants de la Colombie-Britannique croit que la conclusion des traités sera bénéfique aux résidants de la Colombie-Britannique (56 %), tandis qu'un peu moins de quatre répondants sur dix, soit 38 %, sont d'avis contraire. Seulement 6 % des personnes interrogées n'ont pas répondu à la question.

- L'appui donné au processus de négociation des traités et à ses avantages est grandement influencé par le niveau d'éducation des résidants de la Colombie-Britannique. De fait, un peu moins des deux tiers des répondants ayant une formation universitaire (63 %) sont d'avis que la conclusion des traités est une bonne chose pour la Colombie-Britannique, alors que, chez les titulaires d'un diplôme d'études secondaires seulement, moins de la moitié (47 %) pense le contraire.

Les revendications territoriales

Progrès du règlement des revendications territoriales

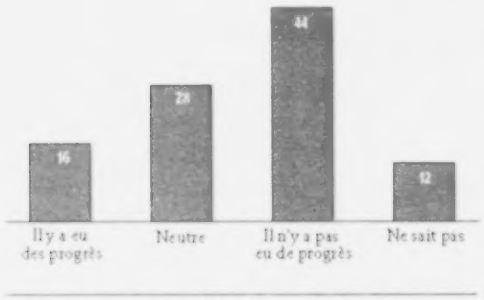

Source : Étude omnibus menée dans le Nord de l'Ontario, 2005

- Les résidants du nord de l'Ontario (44 %) sont nombreux à penser que, jusqu'à maintenant, aucun progrès n'a été accompli dans le règlement des revendications territoriales. Seulement 16 % croient que ce dossier progresse.
- Les opinions à ce sujet suivent un mouvement de grand pessimisme, mais il faut noter que trois répondants sur dix (28 %) sont neutres sur la question et que 12 % disent ne pas avoir d'opinion à ce sujet.

Importance du règlement des revendications territoriales dans l'amélioration de la qualité de vie des gens des Premières nations

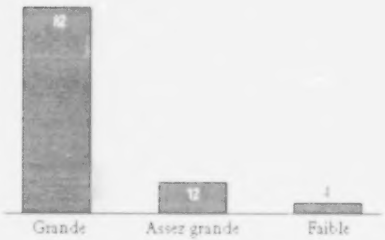

Source : EKOS, Sondage auprès des Premières nations vivant dans les réserves, 2005, 1re campagne

On a aussi interrogé les gens des Premières nations dans toutes les régions du pays sur l'importance de régler les revendications territoriales et d'accroître l'accès des gens des Premières nations aux terres et aux ressources.

- La grande majorité des gens des Premières nations vivant dans une reserve (82 %) croit actuellement que le règlement des revendications territoriales est très important pour améliorer la vie des Premières nations.

Dans les réserves

Importance de l'autonomie gouvernementale dans l'amélioration de la qualité de vie des gens des Premières nations

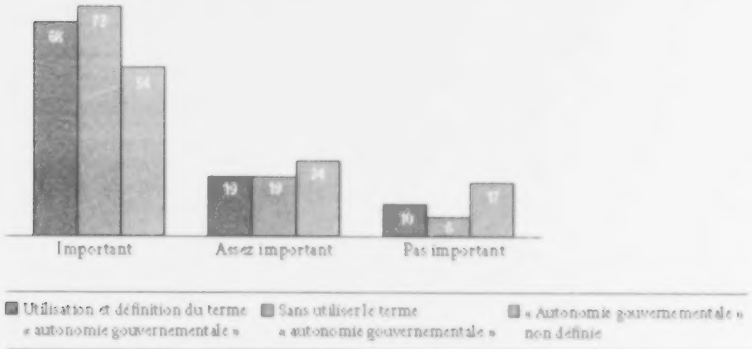

Source : EKOS, Sondage auprès des Premières nations vivant dans les réserves, 2005, 1re campagne

Il est possible que les répondants soient nombreux à ne pas comprendre veritablement la signification du terme *autonomie gouvernementale*, dont on se sert pour connaître leur opinion sur ce concept. Afin de vérifier la véracité de cette hypothèse, on a posé trois questions différentes sur l'importance de l'autonomie gouvernementale. La première question utilisait les mots *autonomie gouvernementale* sans les définir, la deuxième se servait de ces mots et les expliquait et la troisième expliquait le concept sans recourir explicitement au terme *autonomie gouvernementale*.

- Les résultats obtenus aux deux dernières questions sont sensiblement identiques. La majorité des répondants croient, dans les deux cas, à l'importance de l'autonomie gouvernementale des Autochtones (deuxième question : 68 %; troisième question : 73 %). Fait à noter, le pourcentage est légèrement plus élevé dans ce dernier cas.
- Toutefois, quand on pose la première question, qui ne fournit aucune définition du terme *autonomie gouvernementale*, on constate que le concept connaît une baisse de popularité, un peu plus de la moitié des répondants (54 %) croyant en son importance.

L'ensemble de la population en Colombie-Britannique

Sensibilisation à l'autonomie gouvernementale – Sept premiers choix

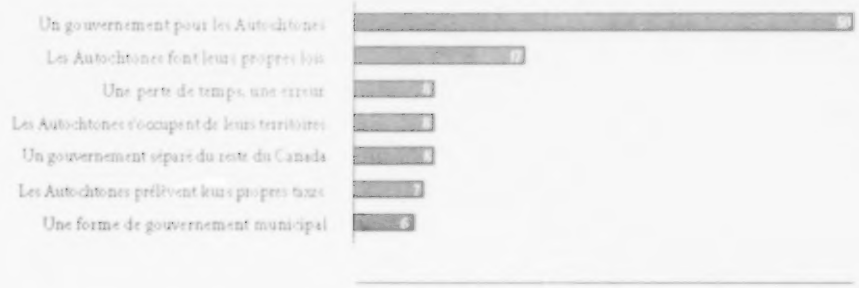

Source : Ipsos, Questions autochtones en C.-B.

- Afin d'étudier plus à fond la compréhension que les résidants de la Colombie-Britannique ont du terme *autonomie gouvernementale*, on leur a demandé de définir ce concept dans le cadre d'une question ouverte.
- Comme on pouvait s'y attendre, la moitié des résidants de la Colombie-Britannique (50 %) a parlé du gouvernement des Autochtones.
- Dix-sept pour cent croient que l'autonomie gouvernementale désigne, de façon plus spécifique, le droit des Autochtones d'adopter leurs propres lois.
- Il était assez fréquent que les répondants parlent de l'autonomie gouvernementale comme d'une erreur, puisqu'elle suppose que les Autochtones s'occuperont de leurs terres et que ce gouvernement sera séparé du reste du Canada.

C- L'arrêt *Powley*

L'ensemble de la population et les Métis

Récemment, le ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien s'est aussi vu conférer le mandat d'interlocuteur fédéral auprès des Métis et des Indiens non inscrits. Afin de mieux communiquer avec les Métis, les Indiens inscrits et les Indiens non inscrits et de comprendre les questions les concernant, AINC a récemment entrepris de sonder en Colombie-Britannique, en Alberta, en Saskatchewan, au Manitoba et dans certains districts du Nord ontarien les opinions et les impressions des Canadiens à l'égard de l'arrêt *Powley*.

L'arrêt Powley

Steve et Roddy Powley sont deux Métis qui ont abattu un orignal en 1993. Accusés d'avoir violé la réglementation ontarienne sur la chasse, ils ont soutenu que l'article 35 de la *Loi constitutionnelle* de 1982 protégeait le droit ancestral des Métis de chasser pour se nourrir. L'affaire s'est rendue jusqu'à la Cour suprême du Canada, qui, en septembre 2003, se prononçait en faveur des Powley. La Cour suprême a jugé que l'article 35 de la *Loi constitutionnelle de 1982* protégeait le droit ancestral des collectivités métisses de Sault Ste. Marie, en Ontario, et des environs de chasser pour se nourrir[1].

Sensibilisation à l'arrêt *Powley*

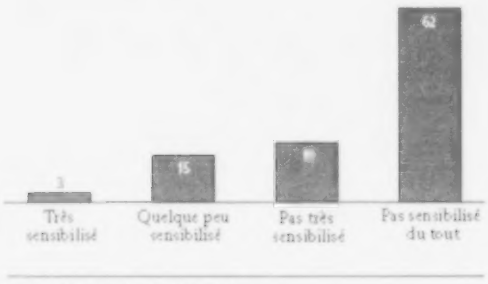

Source : Ipsos, étude sur l'arrêt *Powley*

- Les Canadiens sont très peu nombreux à connaître l'arrêt *Powley*. Plus de six Canadiens sur dix (62 %) disent ne pas le connaître du tout et deux sur dix (19 %) avouent ne le connaître que très peu.
- La répartition démographique des résultats permet de constater que les jeunes et les résidants de la Colombie-Britannique et de l'Alberta sont les moins informés au sujet de l'arrêt *Powley*.

1 La décision de la Cour suprême peut être consultée en ligne à l'adresse *www.lexum.umontreal.ca/csc-scc/fr/pub/2003/vol2/html/2003rcs2_0207.html*.

Effet perçu de l'arrêt *Powley*

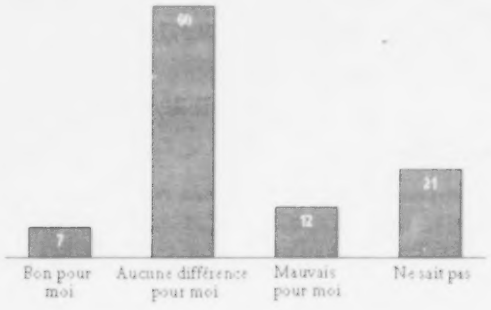

Source : Ipsos, étude sur l'arrêt *Powley*

Même si l'arrêt *Powley* est une décision peu connue, il est important de déterminer s'il a eu une incidence sur les opinions et les impressions des Canadiens.

- La majorité des Canadiens (60 %) dit que l'arrêt n'a aucune incidence sur sa vie. Un nombre élevé de Canadiens (21 %) n'ont pas répondu à la question.
- Malgré le faible niveau de connaissance de l'arrêt *Powley*, un pourcentage de répondants (12 %), modeste mais révélateur, croient que l'arrêt aura des incidences negatives sur leur vie.

Affirmation selon laquelle les territoires de chasse et de pêche des Métis devraient rester intacts

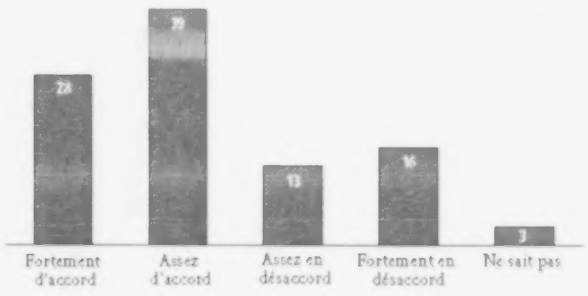

Source : Ipsos, étude sur l'arrêt *Powley*

- La majorité des Canadiens (67 %) à qui on a demandé s'ils étaient d'accord pour garder intacts les territoires de chasse et de pêche des Métis ont répondu par l'affirmative (28 % d'entre eux se sont dits fortement d'accord).
- Trois personnes sur dix (29 %) ne sont pas d'accord avec cette décision, et 16 % de ces répondants sont fortement en desaccord.

Opinion au sujet de déclarations qui concernent les Métis

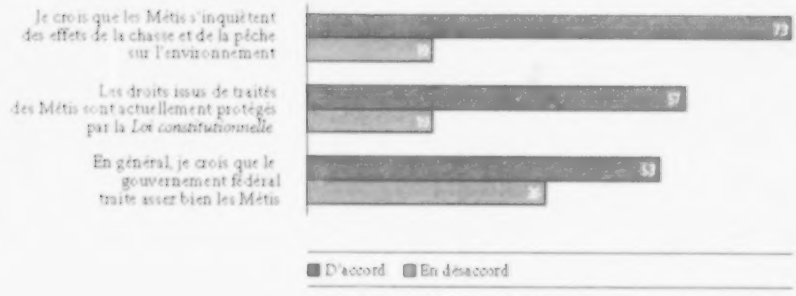

Source : Ipsos, étude sur l'arrêt *Powley* – 2e campagne

On a aussi demandé aux Canadiens d'indiquer dans quelle mesure ils étaient d'accord avec trois énoncés concernant les Métis.

- Dans l'ensemble, les Canadiens (73 %) sont tout à fait d'accord pour dire que les chasseurs et les pêcheurs métis se soucient des effets de leurs activités sur l'environnement.
- Une majorité moins forte de Canadiens (57 %) s'entendent pour dire que les droits des Métis sont actuellement protégés par la *Constitution canadienne*.
- Un peu plus de la moitié des répondants (53 %) estiment que les Métis ont eu droit à un traitement équitable de la part du gouvernement.

Hors réserve

Les Autochtones vivant hors réserve qui ont participé à l'étude qualitative ont eux aussi examiné l'arrêt *Powley*. Dans le cadre de cette étude, AINC a tenu six groupes de discussion avec des Métis, et, en règle générale, les discussions relativement à l'arrêt *Powley* ont été limitées dans ces groupes.

Pour quelques-uns des participants à ces groupes, l'arrêt *Powley* va au-delà de la simple reconnaissance des droits ancestraux : il ouvre la possibilité d'obtenir plus tard d'autres droits, comme le droit aux terres et aux ressources. La plupart de ceux qui nourrissaient l'espoir d'acquérir d'autres droits tenaient pour acquis qu'il faudrait des années avant que de tels pouvoirs ne leur soient accordés. Selon un scénario plus optimiste, les Métis obtiendraient, dans moins d'une génération, le droit à l'éducation ainsi que le droit aux terres et aux ressources.

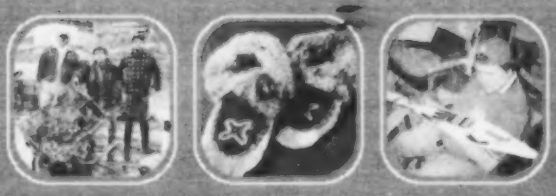

RÉSULTATS

SIXIÈME SECTION : LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Sixième section :
Le développement économique

A- La situation économique des Premières nations

Dans les réserves

Conditions économiques actuelles dans les réserves

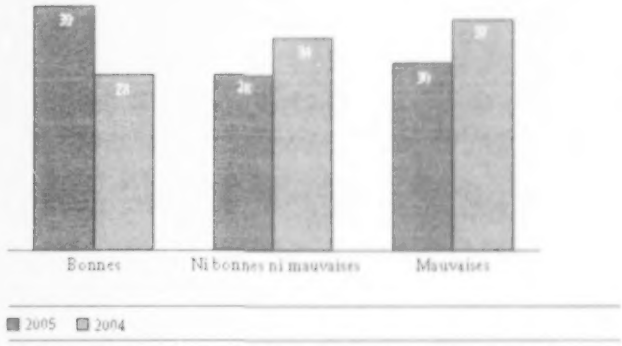

Source : EKOS, Sondage auprès des Premières nations vivant dans les réserves, 2005, 2e campagne
EKOS, Sondage auprès des Premières nations vivant dans les réserves, 2004

- Les gens des Premières nations qui vivent dans une réserve disent que les conditions économiques actuelles dans les réserves sont bonnes (39 %). Il est encourageant de noter que ce taux a grimpé de onze points de pourcentage depuis la dernière fois que la question a été posée, en 2004.
- Bien que ces chiffres soient encourageants, il faut mentionner que 28 % des personnes des Premières nations, soit une personne sur dix, continuent de croire que les conditions économiques dans les réserves sont médiocres.
- Comparativement à l'année dernière, les gens sont moins nombreux à penser que la situation demeure stable ou qu'elle s'est détériorée, tandis qu'ils croient, en plus grand nombre, que les conditions se sont améliorées.

Éléments qui amélioreraient l'économie des réserves

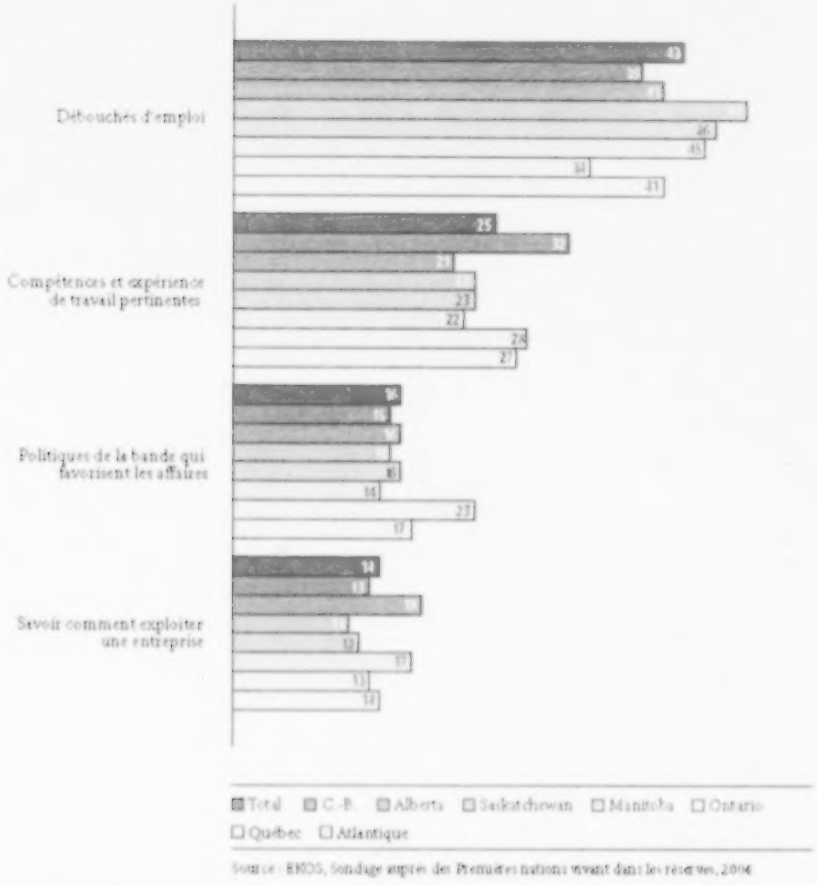

Source : EKOS, Sondage auprès des Premières nations vivant dans les réserves, 2004

- On a demandé aux gens des Premières nations vivant dans une réserve de choisir, parmi une série de solutions, laquelle est la plus susceptible d'améliorer la situation économique dans les réserves. Les répondants ont montré une préférence évidente pour la création d'emplois (43 %).
- Un quart des répondants (25 %) disent que l'acquisition d'expérience et de compétences adéquates stimulera sensiblement l'économie dans les réserves. Un nombre presque équivalent de répondants voient dans l'adoption par les bandes de politiques de soutien commercial (16 %) ou l'adoption de bonnes pratiques de gestion commerciale (14 %) les solutions les plus susceptibles d'améliorer l'économie dans les réserves.

- De toutes les regions, c'est la population de la Saskatchewan qui croit le plus aux bienfaits de la creation d'emplois tandis que c'est au Quebec que cette reponse a le moins d'adeptes. La Colombie-Britannique est la région qui affiche le plus haut pourcentage en faveur de l'acquisition d'expérience et de compétences professionnelles.
- Il est aussi intéressant de noter que les répondants au Québec sont nettement plus nombreux que ceux des autres régions à souhaiter que les bandes adoptent des politiques de soutien commercial.

B- L'accès des Autochtones aux ressources naturelles

L'ensemble de la population

Accès accru des Autochtones aux ressources naturelles

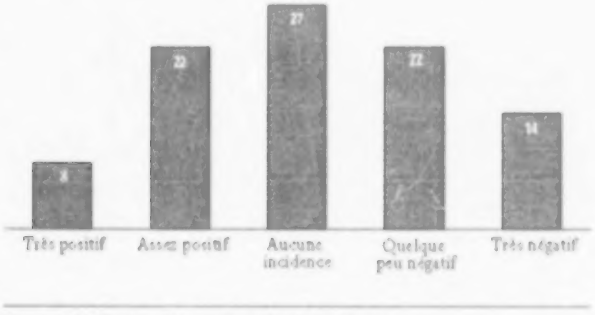

Source : EKOS, Repenser le gouvernement 2005 – 2e campagne

On a demandé à l'ensemble des Canadiens de dire s'ils sont d'accord pour améliorer l'accès des Autochtones aux ressources naturelles.

- Plus du tiers des répondants (36 %) croit qu'une telle décision aurait des retombées négatives, 14 % d'entre eux ayant exprimé une opinion bien arrêtée. Trois Canadiens sur dix (30 %) ne partagent pas cet avis et y voient une mesure positive (de ce nombre, 8 % ne changeraient d'avis d'aucune façon). Il faut noter que les répondants dont l'opinion est arrêtée sont moins nombreux chez ceux qui accepteraient d'accorder aux Autochtones un accès amélioré que chez ceux qui s'y opposent.
- Près de trois répondants sur dix (27 %) croient que cette mesure n'aura aucune incidence dans un sens comme dans l'autre.

Accès accru des Autochtones aux ressources naturelles – Par groupe d'âge

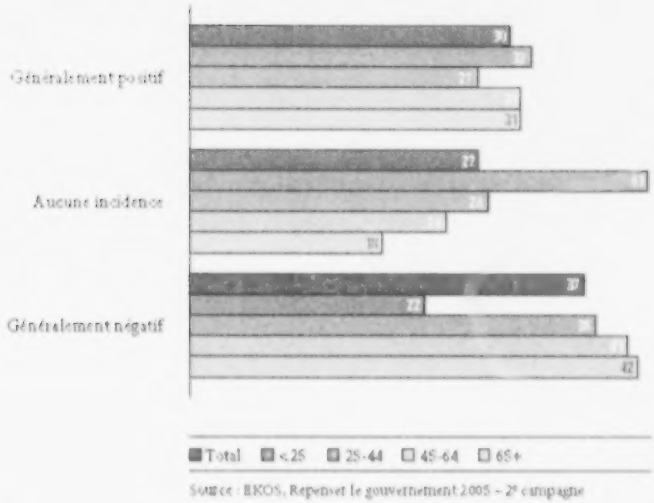

Source : EKOS, Repenser le gouvernement 2005 – 2e campagne

En examinant les résultats en fonction de l'âge des répondants, on note une tendance intéressante.

- Plus une personne est âgée, plus elle est susceptible de s'opposer un accès amélioré des Autochtones aux ressources naturelles. Malgré la taille restreinte des sous-échantillons, la tendance est particulièrement frappante : on note un écart de 20 points de pourcentage entre l'opinion des personnes âgées de moins de 25 ans et celle des répondants de plus de 65 ans.

Attention accordée par le gouvernement fédéral à l'intégration économique des Autochtones

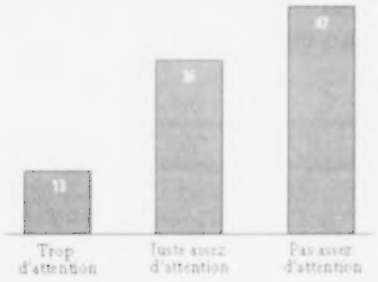

Source : RHDCC, sondage de l'opinion publique mené en 2005

Ressources humaines et Développement des compétences Canada (RHDCC) a mené récemment une étude visant à sonder l'opinion du public sur la participation des Autochtones à l'économie canadienne.

- Dans l'ensemble, les Canadiens croient que le gouvernement fédéral n'intègre pas suffisamment les Autochtones à l'économie du pays (47 %).
- Seulement 13 % croient actuellement que trop d'attention est accordée à l'integration des Autochtones à l'économie.
- Un peu plus du tiers, soit 36 %, estime cette question est traitée dans une mesure raisonnable.

Perspectives des 10 prochaines années quant à l'intégration économique des Autochtones

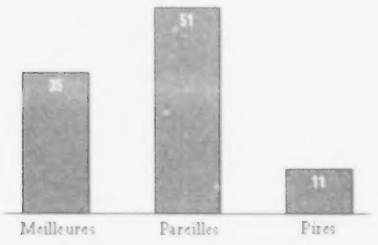

Source : RHDCC, sondage de l'opinion publique mené en 2005

- Une faible majorité de Canadiens (51 %) sont d'avis que le degré de participation des Autochtones à l'économie n'évoluera pas dans les dix prochaines années.

- Un peu plus du tiers des repondants (35 %) croit que les Autochtones prendront davantage leur place au sein de l'économie canadienne au cours des dix prochaines années. Enfin, une personne sur dix, soit 11 % des repondants, pense que, dans un avenir previsible, l'apport des Autochtones à l'economie du pays diminuera.

C- L'économie dans le Nord

L'ensemble de la population du Nord

Importance de diverses questions nordiques

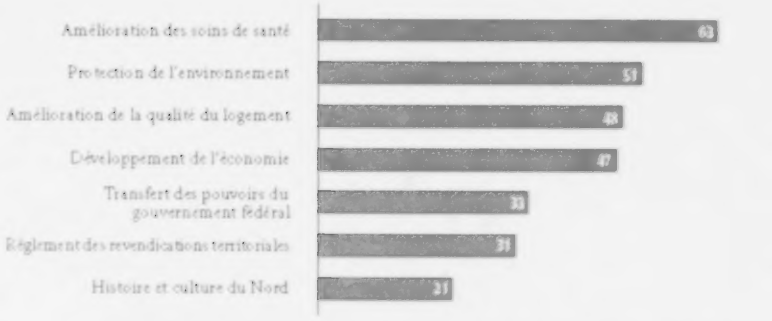

Source : Etude GPC dans le Nord, 2005

- On a demandé aux residants du Nord de classer, par ordre d'importance, une série de questions qui se rapportent au Nord, et, sans grande surprise, l'amélioration des soins de santé (63 %) l'emporte haut la main sur les autres éléments de la liste.
- Le développement de l'économie du Nord, également considere comme une question prioritaire (47 %), occupe une place dans le milieu du peloton.
- Il est interessant de noter que, pour les residants du Nord, la protection de l'environnement prime le developpement economique.

Importance de l'avenir économique du Nord

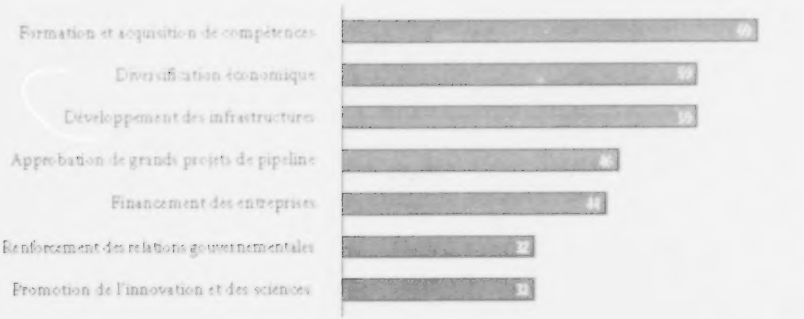

Source : Étude GPC dans le Nord, 2008

AINC a demandé aux chefs d'entreprise dans le Nord de hiérarchiser une série de questions. Le but visé était de sonder l'opinion des répondants sur des questions économiques plus précises.

- De l'avis des répondants, la formation et le perfectionnement professionnel sont, de loin, les priorités économiques les plus importantes (69 %). La diversification économique et l'amélioration de l'infrastructure obtiennent le même rang (59 %) dans l'échelle des priorités.
- Moins de la moitié des répondants considèrent que l'aménagement de gazoducs (46 %) et le financement des entreprises (44 %) constituent des questions importantes sur la scène économique du Nord.
- Pour moins de un tiers des personnes interrogées, l'amélioration des relations gouvernementales (32 %) et la promotion des innovations et de la science (32 %) devraient être une priorité pour le Nord.

RÉSULTATS

SEPTIÈME SECTION : LES QUESTIONS PROPRES AU NORD

Septième section :
Les questions propres au Nord

A- Le projet gazier Mackenzie

Approbation du projet de gaz Mackenzie – T.N.-O.

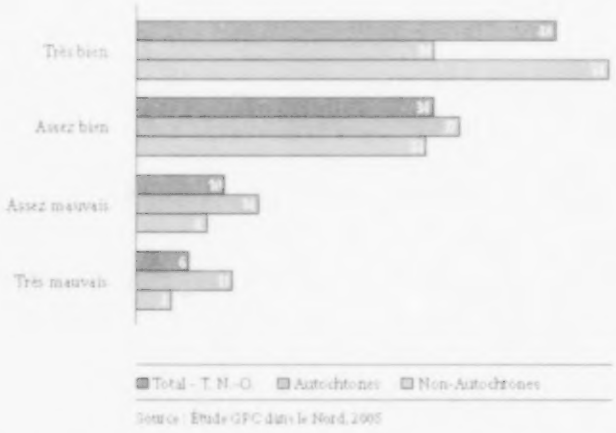

Source : Étude GPC dans le Nord, 2005

- Chez les résidants des Territoires du Nord-Ouest, les trois quarts (78 %) connaissent le projet gazier Mackenzie et huit résidants sur dix (82 %) croient que ce projet est une belle initiative.
- Les Autochtones (71 %) tout comme les non-Autochtones (87 %) sont favorables au projet. Il faut noter toutefois que la taille des échantillons sur lesquels se fondent les répartitions démographiques est relativement restreinte; par conséquent, les résultats qu'on en tire sont fournis davantage à titre indicatif.
- Au dire de 12 % des résidants des Territoires du Nord-Ouest, soit un peu plus de une personne sur dix, le gazoduc du Mackenzie est la question la plus importante qui se pose à l'échelle du territoire.

Effets escomptés du projet de gaz Mackenzie – T.N.-O.

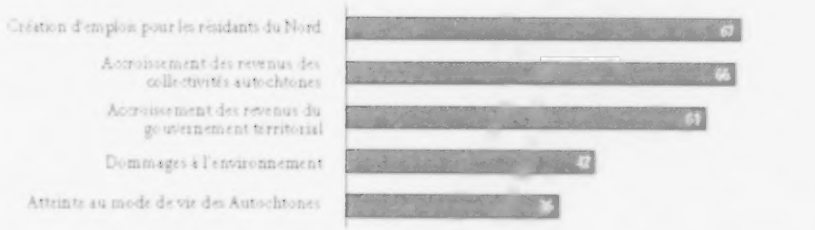

Source : Étude GPC dans le Nord, 2005

- La majorité des répondants conviennent que le projet gazier Mackenzie créera de nouveaux emplois (67 %), augmentera les revenus des Autochtones (66 %) et générera des recettes pour le gouvernement territorial (61 %).
- Plus de quatre répondants sur dix (42 %) croient que le projet pourrait avoir des répercussions négatives sur l'environnement.
- Les résidants des Territoires du Nord-Ouest sont divisés sur la question de savoir si le projet gazier Mackenzie peut compromettre le mode de vie des Autochtones. De fait, 36 % croient qu'il pourrait avoir des effets néfastes sur le mode de vie des Autochtones, et un nombre presque identique de répondants (37 %) croient le contraire.
- Selon certains résidants du Nord qui ont pris part aux groupes de discussion, le projet gazier Mackenzie est un bon exemple d'indécision et de paperasserie gouvernementale.

B- Le gazoduc de la route de l'Alaska

Connaissance du projet de pipeline de la route de l'Alaska – Yukon

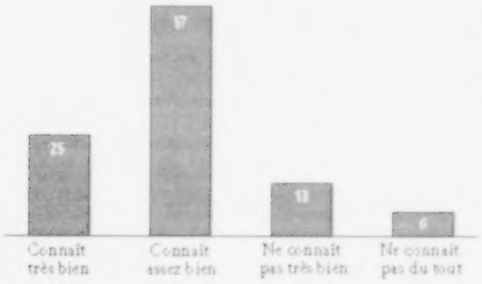

Source : Étude GPC dans le Nord, 2005

- La majorité des Yukonais sait qu'il est question d'aménager un gazoduc le long de la route de l'Alaska (82 %) et la plupart d'entre eux croient qu'il s'agit d'une bonne idée (72 %).
- Les Yukonais qui craignent que le gazoduc ait des effets negatifs sur l'environnement (39 %) sont légèrement plus nombreux que ceux qui croient que l'environnement ne sera pas atteint (35 %). À l'opposé, les résidants qui croient que le gazoduc pourrait compromettre le mode de vie des Autochtones (35 %) sont légèrement moins nombreux que ceux qui croient le contraire (41 %).
- Un quart des résidants du Nord (24 %) ont une opinion plutôt neutre sur la question.

C- La liaison ferroviaire Alaska-Yukon

Connaissance du lien ferroviaire entre l'Alaska et le Yukon – Yukon

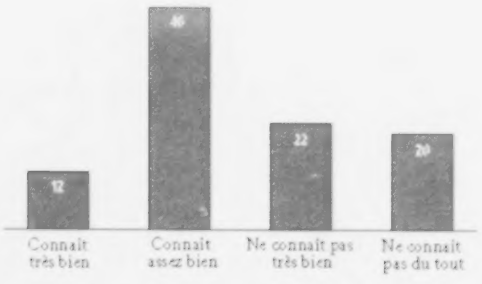

Source : Étude GPC dans le Nord, 2005

- La majorité des Yukonais (58 %) connaissent le projet de liaison ferroviaire Alaska-Yukon et 70 % se disent favorables à ce projet.
- Même si le projet reçoit un solide appui de la population, seulement le tiers des Yukonais et 43 % des chefs d'entreprise croient qu'il faudra encore dix années avant de mener ce projet à terme.

D- Les lieux contaminés

Au Nunavut

- La présence de lieux contaminés, par exemple, sur l'Île Resolution, et les effets environnementaux négatifs qui en découlent sont une importante source d'inquiétude pour les gens du Nunavut (78 %).
- De toutes les personnes qui se disent préoccupées par la présence de lieux contaminés, 54 % s'inquiètent surtout des effets sur l'environnement et 19 %, des incidences sur leur santé.

Responsabilité de l'assainissement des sites contaminés – Nunavut

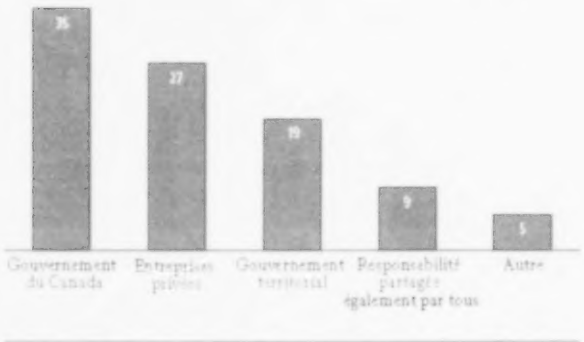

Source : Étude GPC dans le Nord, 2006

- La compilation des réponses données par les résidants du Nunavut n'a pas permis de relever une opinion nettement définie sur la responsabilité de la réhabilitation des lieux contaminés : 35 % croient que la responsabilité incombe au gouvernement fédéral, 27 %, aux sociétés commerciales privées et 19 %, au gouvernement du Nunavut.
- Dans les groupes de discussion, les participants ont montré qu'ils s'inquiétaient grandement de la présence de lieux contaminés et un grand nombre d'entre eux pouvaient indiquer précisément où se trouvaient les sites en question. On s'entendait pour dire que la contamination des lieux était le fait de gens qui se souciaient très peu du Nord, et beaucoup de répondants blâmaient le gouvernement fédéral pour la situation actuelle.

L'ensemble de la population

En 2005, Environnement Canada a recueilli, dans le cadre d'une étude nationale, l'opinion de la population canadienne sur les lieux contaminés.

Connaissance de la question des sites contaminés

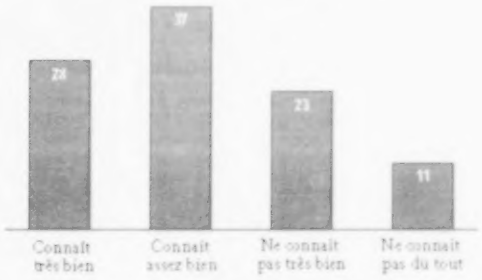

Source : Sondage de l'opinion publique mené en 2005 au sujet des sites contaminés – Environnement Canada

- Dans les territoires, 28 % des répondants étaient très au courant du problème de contamination dans leur territoire, et 37 % étaient passablement informés de la situation.

Niveau de contamination des sites

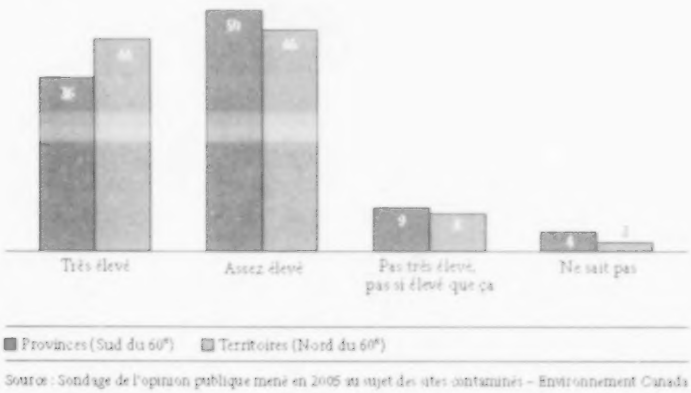

Source : Sondage de l'opinion publique mené en 2005 au sujet des sites contaminés – Environnement Canada

- De plus, les lieux contaminés constituaient un problème très sérieux pour 44 % des résidants des territoires et un problème passablement sérieux pour 46 %. En revanche, les gens vivant au sud du 60e parallèle considèrent à 36 % ce problème comme étant très sérieux et à 50 % comme étant passablement sérieux.

Niveau de confiance accordée aux renseignements sur les sites contaminés, par source*

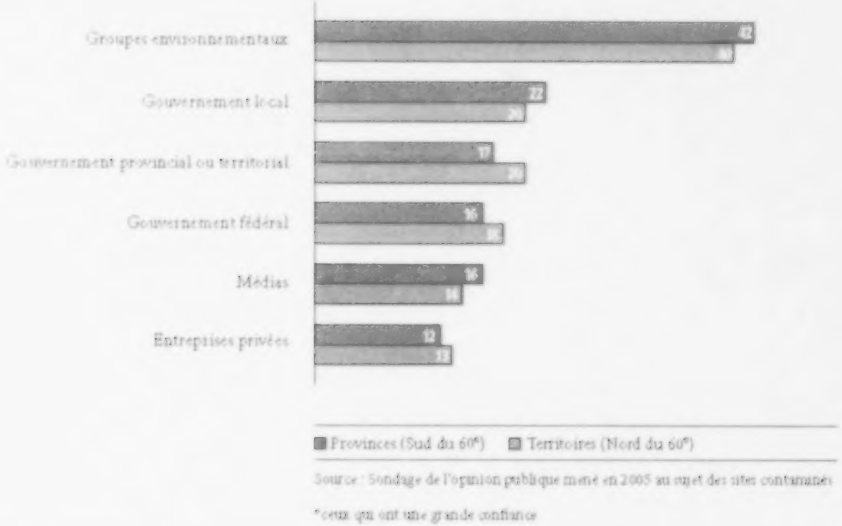

Source : Sondage de l'opinion publique mené en 2005 au sujet des sites contaminés

*ceux qui ont une grande confiance

- Lorsque des renseignements sont fournis au sujet d'un lieu contaminé local, les Canadiens, tant au sud du 60e parallèle (42 %) que dans le Nord (40 %), ont davantage tendance à se fier aux groupes environnementaux qu'au gouvernement local (sud 22 %; Nord 20 %), qu'aux gouvernements provinciaux ou territoriaux (sud 17 %; Nord 20 %), qu'au gouvernement fédéral (sud 16 %; Nord 18 %), qu'aux medias (sud 16 %; Nord 14 %) ou qu'aux societés commerciales privées (sud 12 %; Nord 13 %).

RÉSULTATS

ANNEXE : GLOSSAIRE

Annexe : Glossaire*

Échantillonnage : Sélection des membres de la population cible à inclure dans le sous-ensemble de personnes (échantillon) avec qui l'on communique pour obtenir une entrevue ou pour faire parvenir un questionnaire.

Groupe de discussion : Groupe de personnes appartenant à une population cible et sélectionnées selon des critères particuliers pour une discussion sur un sujet ou un thème donné. Les participants sont encouragés à exprimer leurs opinions sur le sujet d'intérêt et à réagir aux commentaires des autres membres du groupe.

Marge d'erreur : Formule statistique qui permet de calculer le niveau de précision des résultats d'un sondage. La marge d'erreur tient seulement compte des erreurs associées à l'échantillonnage.

Méthodologie : Méthodes qui serviront à faire la collecte de données pour une recherche précise.

Recherche qualitative : Information obtenue au sujet de certains membres d'une population cible grâce à des procédures non structurées ou semi-structurées, notamment des groupes de discussion, des discussions ou des entrevues individuelles. Les résultats d'une recherche qualitative ne sont pas quantifiés et n'ont pas de valeur statistique.

Recherche quantitative : Information obtenue de tous les membres ou d'un sous-échantillonnage d'une population cible par des procédures structurées dans le but d'appliquer les conclusions tirées à l'ensemble de cette population.

Sondage : Collecte de renseignements auprès d'une petite partie de la population cible, par opposition au fait de recueillir des renseignements auprès de l'ensemble de cette population cible. La méthode la plus courante de sondage est le sondage téléphonique. Les réponses obtenues lors de sondages quantitatifs sont regroupées et les résultats, quantifiés au degré voulu de fiabilité statistique.

Sous-échantillonnage : Méthode utilisée dans un sondage quantitatif pour délimiter davantage un public cible en fonction de ses réponses à une question donnée. Par exemple, un sondage des gens des Premières nations pourrait inclure un sous-échantillonnage des gens des Premières nations qui n'ont pas accès à Internet.

* Ces définitions s'inspirent des définitions clés utilisées pour la recherche sur l'opinion publique. Elles figurent dans le document intitulé *Recherche sur l'opinion publique. Techniques de recherche : optimisez vos ressources*, produit par Travaux public et Services gouvernementaux Canada en avril 2005.